Syner' Gilles
bulletin municipal de Saint-Gilles
113
mars 2012

Des services périscolaires appréciés

Mars 2012 / N°113

Syner'Gilles sommaire

SOMMAIRE

édito 3

vie municipale ..... 4 à 27

• Finances	• *Le budget de la commune*	4
• Affaires rurales	• *Travaux de restauration*	7
	• *Point sur les travaux en cours*	8
• Urbanisme	• *Le Béniguet*	9
• Évènement à venir	• *Fête de la musique*	9
	• *Fête de la Saint-Gilles*	9
• Transport	• *Ligne 52*	10-11
• Développement économique	• *Zone d'activité de la Forge*	12
• Jeunesse	• *Le Point Information Jeunesse*	13
	• *Été 2012*	14
	• *Le local musique de la Grange*	15
• Enfance et affaires scolaires	• *Restaurant scolaire et garderie*	16
	• *École du Sacré Cœur*	16
	• *École élémentaire Jacques Prévert*	17-19
	• *École maternelle Jacques Prévert*	20
• Vie citoyenne	• *Médaillés du travail 2011*	21
• Social	• *L'activité du centre intercommunal d'action sociale*	22-23
• Vie associative et sportive	• *Subventions aux associations*	24
• Conseil municipal	• *Des décisions qui vous intéressent*	25-27

vie culturelle ..... 28 à 31

	• *Bibliothèque*	28
	• *École de musique intercommunale*	29
	• *Sabot d'Or*	30-31

rencontres / reportages 32-35

• *Rencontre*	• *Nos agents ont du talent*	32
• *Reportages*	• *Atsem*	33
• *Rencontre*	• *Le carnaval des animaux*	34
• *Reportages*	• *Hommage au maire honoraire*	35

expression des groupes 36-37

	• *Opposition*	36
	• *Majorité*	37

vie sociale et associative 38-41

	• *Asso. des parents d'élèves (APE)*	38
	• *Amicale des retraités*	38
	• *Fête des classes 2*	38
	• *ACPB*	39
	• *USSG*	40-41

infos administratives 42

état civil 43

Les bénévoles du Sabot d'Or lors de l'accueil de l'Orchestre de Bretagne

Réunion au Sabot d'Or sur la médiation culturelle et le dispositif Sortir, pilotée par Rennes Métropole et l'Opéra de Rennes.

Visite des terrains de grands jeux en présence de Jean-Louis Tourenne, Marcel Rogemont et Jean-Luc Chenut.

Les vœux du maire à la population le 6 janvier, avec la chorale Clair de Flume.

Directeur de la publication
Jean-Michel BUSNEL, Maire

Responsable de la publication
Ulrike HUET, adjointe à la vie culturelle et à la communication

Conception et impression
atlmco IMPRIM'VERT
Papier PEFC - Encres végétales

Dépôt légal
Mars 2012 - N°113

MAIRIE DE SAINT-GILLES
Tél. 02 99 64 63 27
Fax 02 99 64 83 40
culture@saint-gilles35.fr
www.saint-gilles35.fr

Couverture : Les enfants saint-gillois au restaurant scolaire.

VIVE LA DÉMOCRATIE

Abraham Lincoln s'exprimait ainsi : « La démocratie est le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple ».

La démocratie est le régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple (principe de souveraineté) sans qu'il y ait de distinction due à la naissance, à la richesse ou à la compétence (principe d'égalité).

Les 22 avril et le 6 mai prochain, tout Français majeur et ayant un casier judiciaire vierge aura le droit et le devoir de voter pour désigner, en son âme et conscience, le prochain président de la République Française pour la période 2012-2017.

En France, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire, selon l'article 2.9 du code électoral, mais la participation aux scrutins est libre.

Saisissons tous ces rendez-vous démocratiques prochains (présidentielles et législatives) pour nous exprimer librement, à bulletin secret sur notre choix politique et le type de développement se société que nous souhaitons.

Avec la crise économique, la vie est devenue difficile pour de nombreux citoyens : le chômage, la précarité de l'emploi et du logement, la solitude, créent des fractures dans la population. Souhaitons qu'à l'issue de ces scrutins, les responsables élus, dopés par les résultats obtenus, veuillent se surpasser pour promouvoir l'intérêt général et favoriser un développement plus solidaire, plus radieux au profit d'une condition plus humaine, plus fraternelle.

Le 23 mars, la municipalité a reçu les jeunes électeurs de l'année pour les sensibiliser à cette chance de pouvoir utiliser librement le droit de vote et les encourager à remplir leur devoir de citoyen alors que tant de peuples réclament encore la possibilité de disposer de ce droit.

Comme les années précédentes, la municipalité associera les scrutateurs volontaires aux dépouillements. En tant que maire, je souhaite une mobilisation forte et un déroulement des scrutins exemplaire pour exprimer notre différence dans le respect et la tolérance.

M. Le Maire,

Jean-Michel BUSNEL

▶ *L'inauguration de la rue Jean-Baptiste Godin (voie de desserte de la ZAC de la Forge), le 10 février.*

FINANCES

LE BUDGET DE LA COMMUNE : MODE D'EMPLOI

L'établissement d'un budget est le premier acte de gestion par lequel la commune manifeste son existence et l'autorité communale sa puissance politique. Concevoir une activité quelconque dans le domaine communal est admettre l'utilité ou la nécessité d'effectuer certaines dépenses, de les prévoir et de **les autoriser**.
Le budget est l'acte le plus important de la gestion communale puisqu'il contient le programme de l'action communale et tous les éléments de la vie communale.
Le budget de la commune est donc un acte politique qui décide, avant qu'elles ne soient exécutées, toutes les interventions de la commune ayant une incidence financière au cours de l'année concernée.
Il est en même temps un acte juridique qui autorise le maire à dépenser jusqu'à concurrence du montant voté et à percevoir les recettes prévues.
Nous sommes tous concernés au plus haut point par la gestion de notre commune car une bonne ou une mauvaise gestion se répercutera directement sur notre qualité de vie (qualité des infrastructures, taxes communales, activités organisées,...).
Il peut donc être important pour tout citoyen de connaître le fonctionnement de la comptabilité à l'intérieur de notre commune.

LE BUDGET PRINCIPAL

Qu'est-ce que le budget primitif ?

Préparé par le maire et approuvé par l'assemblée délibérante (le conseil municipal), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.
Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Comment est-il structuré ?

Contrairement à la comptabilité d'entreprise et le budget des ménages, le budget communal se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.
Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.
Schématiquement, la **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.
Par exemple, en dépenses : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, les prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, les autres charges de gestion courante, le paiement des intérêts des emprunts.
En recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux (taxe d'habitation et taxe foncière), les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales.
L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité par le remboursement du capital emprunté par la collectivité, **le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.**
La **section d'investissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.
Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine : les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux (ex. : construction des terrains de grands jeux).
Parmi les recettes d'investissement, on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement, comme par exemple les subventions d'investissement, les dotations d'Etat (DETR), les emprunts...
La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

PEINTURE DECORATION
REVETEMENTS SOLS ET MURS

ETS QUEDILLAC PEINTURES
7 Rue des Aulnes
35590 SAINT GILLES

Tél. 02 99 79 04 36 ou 02 99 06 02 66
Mail : quedillacpeintures35@orange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Jean-Claude JAHIER
"ARTISAN"

Dépannage - Chauffage électrique - Isolation
Installation neuve et Rénovation

13, allée du Clos Margot - 35590 SAINT-GILLES - Tél./Fax 02 99 64 67 29

LE PRINCIPE DU BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	=	RECETTES
Charges à caractère général Entretien des bâtiments, des véhicules, électricité, télécommunications, eau, alimentation,fournitures diverses, publications, etc …		**Fiscalité locale** Taxe d'habitation Taxe foncières sur les propriérés bâties et non bâties Taxes diverses Redevances diverses
Charges de personnel Salaires, charges patronales, etc…		
Autres charges de gestion courante Indemnités des élus, participations aux organismes extérieurs (CIAS, école de musique, etc…), subventions aux associations, etc.		**Dotations de l'Etat** Dotation globale de fonctionnement, etc…
Charges financières Intérêts des emprunts, frais financiers, etc…		**Dotations et participations** Attribution de compensation (Rennes Métropole) Dotation de solidarité (Rennes Métropole), etc…
Charges exceptionnelles Autres charges non portées ailleurs		
Reversement à la section d'investissement Correspond au « bénéfice de fonctionnement », c'est-à-dire AUTOFINANCEMENT BRUT		**Produits des services** Locations de salles, droits de restauration scolaire,etc.
		Produits financiers

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	=	RECETTES
Capital des emprunts Remboursement du capital des emprunts en cours		**Reversement de la section d'investissement** AUTOFINANCEMENT BRUT
Projets et programmes communaux - Travaux neufs et réhabilitations - Acquisitions matérielles, mobilières et immobilières - Constructions - Etc…		**FCTVA** Reversement par l'Etat d'une partie de la TVA
		Dotations Fonds divers DETR, etc…
		Subventions d'équipement
		Emprunts Emprunts de la commune pour l'année

LE BUDGET DE LA COMMUNE SUITE

Comment est élaboré et présenté le budget ?
A partir du mois de juin, les élus et les services communaux travaillent sur les besoins de la collectivité en matière d'investissements et de grosses dépenses de fonctionnement pour l'année suivante : définition des besoins, hiérarchisation de ces besoins, chiffrage.
Courant novembre, sont abordées en conseil municipal les orientations budgétaires pour le budget suivant. Ces orientations prennent en compte les décisions nationales de la loi de finances, les informations venant des différents échelons territoriaux (position du conseil régional et du conseil général en matière de subventions, niveau des participations de Rennes Métropole, etc.). C'est l'occasion pour tous les élus de s'exprimer et débattre sur les futures grandes lignes du budget qui sera voté le mois suivant : investissement, taux d'imposition, etc.
En décembre, le conseil municipal statue sur un budget qui est la traduction budgétaire des orientations débattues précédemment.
Le budget principal primitif 2012 voté par le conseil municipal du 13/12/2011, présente un total de 6 227 880,67 € TTC réparti entre :
- Investissements : 3 116 417,67 euros
- Fonctionnement : 3 111 463,00 euros

Liste des investissements retenus pour 2012 :

MATERIEL ATELIER		
• Matériels divers bâtiments et espaces verts	=	5 000,00 €
• Remorque TP	=	15 000,00 €
CENTRE BOURG		
• AP/CP 2012 - Mairie	=	133 507,44 €
• Assistance juridique – publications diverses	=	15 000,00 €
• Travaux relocalisation La Poste	=	40 000,00 €
AFFAIRES SCOLAIRES ENFANCE		
• Travaux école maternelle	=	16 200,00 €
• Equipement divers écoles maternelle et élémentaire	=	6 745,00 €
• AP/CP 2012 – Extension restaurant scolaire	=	20 000,00 €
• Installation pièges à son dans self	=	3 500,00 €
• Matériels divers – restaurant scolaire	=	1 200,00 €
ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE		
• Travaux extension cimetière	=	150 000,00 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PATRIMOINE		
• Mise aux normes divers bâtiments + travaux divers rénovation	=	120 000,00 €
• Etudes réfection voute église + réhabilitation retables	=	59 000,00 €
• Matériel informatique et mobilier mairie	=	26 000,00 €
URBANISME		
• Travaux de voirie urbaine divers	=	24 000,00 €
• Effacement réseaux Rue Prouverie	=	50 000,00 €
• Eclairage public (renouvellement têtes candélabres LED)	=	40 000,00 €
AFFAIRES RURALES		
• Voirie et chemins divers	=	50 000,00 €
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE - JEUNESSE		
• Acquisition matériel sportif divers + mobilier	=	5823,00 €
• Rénovation bâtiment relocalisation USSG	=	50 000,00 €
• Divers travaux local sportif et terrains sports	=	2 600,00 €
• AP/CP 2012 – Déplacement du complexe sportif	=	1 269 242,23 €
• Acquisition matériel la Grange + mobilier	=	10 000,00 €
• Matériels divers espace multimédia + PIJ	=	3500,00 €
CULTURE ET COMMUNICATION		
• Matériel informatique et mobilier Bibliothèque	=	12 000,00 €
• Office Sabot d'Or + complément sanitaires	=	40 000,00 €
• Matériel divers + mobilier Sabot d'Or	=	11 000,00 €
TERRAINS		
• Acquisitions diverses	=	510 000,00 €

GRAPHIQUES BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012 :

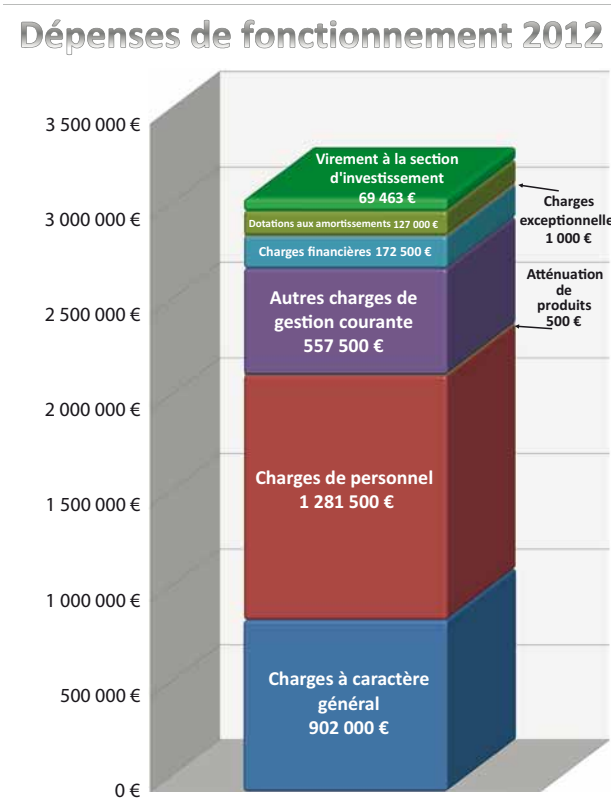
Dépenses de fonctionnement 2012
3 500 000 €
3 000 000 €
2 500 000 €
2 000 000 €
1 500 000 €
1 000 000 €
500 000 €
0 €
Virement à la section d'investissement 69 463 €
Dotations aux amortissements 127 000 €
Charges financières 172 500 €
Autres charges de gestion courante 557 500 €
Charges de personnel 1 281 500 €
Charges à caractère général 902 000 €
Charges exceptionnelles 1 000 €
Atténuation de produits 500 €

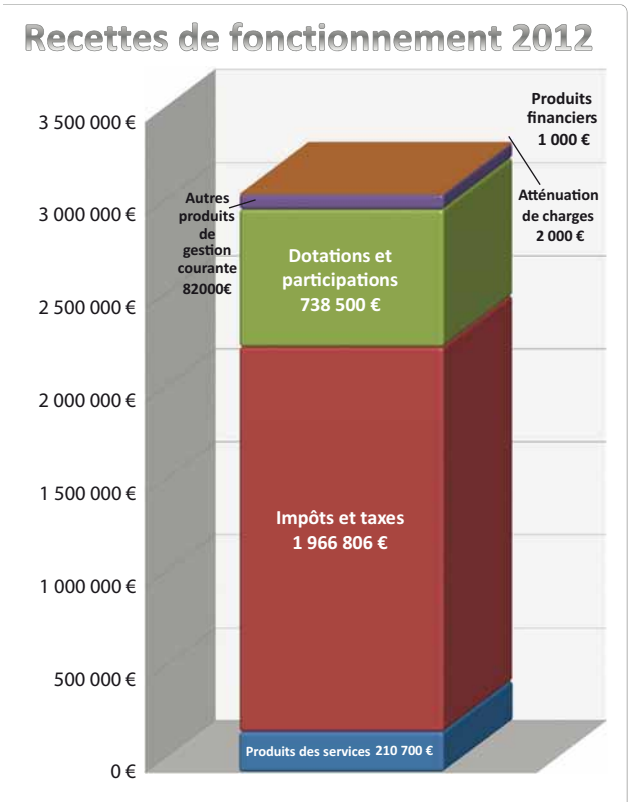
Recettes de fonctionnement 2012
3 500 000 €
3 000 000 €
2 500 000 €
2 000 000 €
1 500 000 €
1 000 000 €
500 000 €
0 €
Produits financiers 1 000 €
Atténuation de charges 2 000 €
Autres produits de gestion courante 82000€
Dotations et participations 738 500 €
Impôts et taxes 1 966 806 €
Produits des services 210 700 €

LES BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par le conseil municipal, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (assainissement collectif et assainissement non collectif pour notre commune).

Budget assainissement

Le budget voté en conseil municipal est équilibré à 90 000 euros en exploitation (fonctionnement) et à 695 644,25 euros en investissement (agrandissement de la station d'épuration principalement).

Budget assainissement non collectif

Le budget voté en conseil municipal est équilibré à 5 500 euros en exploitation (mise en œuvre des contrôles d'installations individuelles) et à 1 952 euros en investissement.

Tous les détails des budgets communaux sont consultables en mairie.

Yves Bressieux,
Adjoint aux finances

ASSISTANCE INFORMATIQUE
et INTERNET A DOMICILE

LGI INFORMATIQUE
La Pirois
35590 Saint Gilles
06 71 07 03 29

Dépannage à domicile ou sur site
Vente et formation
Particuliers et Professionnels

Installation
Ordinateur lent
Virus, bugs
Maintenance
Connexion adsl
Perte de documents

02 99 06 02 05
Appel 7J/7
lionel.gohin@lgi-informatique.fr

TRAVAUX DE RESTAURATION
DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DU MEU

Dans le cadre de la dernière année du Contrat de Restauration et d'Entretien (CRE) des cours d'eau du bassin versant du Meu, des travaux vont avoir lieu sur notre territoire. Les cours d'eau de Clayes (Ruisseau du Pont aux Moines) et de la Cotardière (Ruisseau des Mares Noires) sur la commune de Saint-Gilles sont concernés. Ces travaux ont pour but d'entretenir les berges, de restaurer les milieux aquatiques et d'améliorer la qualité de l'eau en général.

Lors de la restauration et de l'entretien de la ripisylve (végétation des bords de cours d'eau), des arbres vont être sélectionnés, coupés et placés sur les berges. Il est rappelé que les produits des coupes (branches, troncs etc.) appartiennent aux propriétaires des parcelles riveraines du cours d'eau. Il leur est demandé d'exploiter ou d'évacuer les débris végétaux dans un délai de deux mois après les travaux.
A partir de septembre 2012, le bilan des sept années de travaux et un diagnostic des besoins existants pour les années futures seront réalisés.
Ces actions sont encadrées par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu avec l'appui technique et financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil Général et de la Fédération Départementale de Pêche.
Les délégués de votre commune (M. Rescan et M. Panneau) restent à la disposition des riverains concernés par ce programme d'actions.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le chargé d'opérations rivières du Syndicat au 02 99 09 25 48.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux de la Poste

LA POSTE

Le transfert de la Poste se fera sur le parvis de la Closerie. Les travaux d'aménagement de la cellule sont en cours de réalisation pour une livraison de l'infrastructure prévue en avril. L'équipement opérationnel intérieur sera réalisé courant avril. Le transfert se fera au mois d'avril.

Pour cette raison, le bureau de Poste de Saint-Gilles fermera du 10 avril 2012 à 17 h 15 au 18 avril 2012 à 14 h 30. Afin de limiter au maximum les désagréments occasionnés à sa clientèle, **la Poste a pris les dispositions suivantes :**

▶ Le retrait des instances courrier, colis, Chronopost, l'activité boîtes postales et le dépôt des machines à affranchir auront lieu au bureau de L'Hermitage (19 rue de la Poste).
Lundi : de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h
Mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h
Mercredi : de 14 h 30 à 18 h
Samedi : de 9 h 15 à 12 h 15

▶ Le distributeur de billets sera hors service. Pour toutes autres opérations, l'accueil des clients sera assuré sur le bureau de Pacé (2 avenue Charles Le Goffic)

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h 30
et de 14 h 30 (14 h 45 le jeudi) à 18 h 30
Samedi : de 9 h 30 à 12 h 30

Mais également sur
www.monbureaudeposte.fr
(pour faciliter les achats directement en ligne).
▶ Les clients professionnels sont avertis par courrier des dispositions prévues à leur égard, un conseiller financier recevra les clients de la Banque Postale sur rendez-vous à Pacé.

CUISINE DU SABOT D'OR

L'office destiné à fonctionner avec la salle Marie Noël se construit.
Trois entreprises sont à pied d'œuvre.
Les services municipaux réaliseront les lots chauffage et électricité.
La mise en service est prévue pour septembre.

La future cuisine de la salle Marie Noël

URBANISME

ZAC DE L'ILE DES BOIS

La troisième phase de la ZAC de l'Ile des Bois entre dans sa phase de réalisation. Les bâtiments d'élevage sont en cours de déconstruction.
La voie principale en prolongement de l'avenue de l'Ile des Bois est en cours de terrassement.
Sa mise en service est prévue pour la fin de l'année sous réserve d'intempéries.

LE BÉNIGUET

ARCHIPEL HABITAT s'engage une nouvelle fois dans l'innovation sur ce programme de 6 maisons de type 4 et de 5 logements intermédiaires de type 3. Situé dans une ZAC particulièrement tournée vers le développement durable, le programme « Le Béniguet » s'inscrit parfaitement dans les objectifs fixés par cet enjeu de durabilité. Il s'agit tout d'abord pour ARCHIPEL HABITAT de proposer un habitat de qualité au plus grand nombre et à des prix très attractifs. Très respectueux de l'environnement, ce programme s'illustre par sa certification BBC et son label Habitat et Environnement. Par ailleurs, c'est tant par son architecture que par sa dimension participative que le programme trouve sa plus belle originalité. Particulièrement contemporain, il intègre une démarche participative encadrée. Les futurs accédants sont invités, entre autres, à imaginer ensemble, en collaboration avec Archipel Habitat, l´usage futur d'un local commun de 60 m² au cours de plusieurs ateliers. Fabuleuse opportunité de rencontrer en amont ses futurs voisins, ce projet doit permettre d'offrir un espace de convivialité et de service des plus innovant.

A proximité directe d'un espace boisé, le programme s'illustre par son travail sur les perspectives qui permet de créer une vraie intimité pour chacun des logements. Conçus de manière fonctionnelle, tous les logements bénéficient de la possibilité d'aménager une belle terrasse et d'espaces verts pour lesquels une réflexion commune sera menée. Les maisons individuelles disposent par ailleurs d'une chambre et d'une salle de bain avec douche italienne au rez-de-chaussée pour offrir une plus grande accessibilité.
Archipel Habitat 02 99 22 26 14
www.archipel-habitat.fr - ZAC de l´Ile des Bois

ÉVÈNEMENTS À VENIR

FÊTE DE LA MUSIQUE 2012

Le vendredi 22 juin dans le centre bourg.
Au programme : chants des enfants des écoles saint-gilloises, groupes de l'école de musique de la Flume (musiques actuelles) et groupes de musiques actuelles (sur inscription). Les groupes se produiront sur la scène principale place de la Closerie et également dans différents bars et restaurants de Saint-Gilles.
Buvette et restauration sur place.
Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant ! Tout musicien et groupe de musique désireux de participer à la fête peut s'inscrire. Nous tâcherons de trouver une place pour chaque groupe.
Inscription en mairie de Saint Gilles : 02 99 64 63 27
animation@saint-gilles35.fr ou culture@saint-gilles35.fr

Fête de la musique 2011

Le rallye vélo lors de la Saint-Gilles en 2010.

FÊTE DE LA SAINT-GILLES 2012

Samedi 1er septembre
Après l'accueil exceptionnel du comice agricole sur notre commune, la fête de la Saint-Gilles se déroulera de nouveau en 2012 lors du premier WE de septembre.
Après le forum des associations, vous retrouverez ainsi de nombreuses animations conviviales et familiales : rallye pédestre et à vélo, animations extérieures, repas et soirée dansante. Pour bien commencer l'année scolaire tous ensemble !
Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

LIGNE 52 : LES ECHANGES AVEC RENNES MÉTROPOLE

SAINT-GILLES, le 24 Octobre 2011

Monsieur Guy JOUHIER
Vice-Président de RENNES METROPOLE
Service des Transports Urbains
4 Avenue Henri Fréville
CS 20723
35207 RENNES CEDEX 2

Nos réf. : MP/LV
N° : 11-3081

Objet : Ligne 52

Monsieur le Vice-Président,

Par ce courrier, permettez-nous de vous faire retour de la réunion des usagers de la ligne 52 avec la Commission municipale « Transports » qui s'est déroulé le 18 septembre.

L'objet de cette rencontre était de faire une évaluation du fonctionnement de cette ligne, après quelques semaines, suite aux modifications apportées.

Plusieurs remarques se sont faites jour. Tout d'abord, nous avons collectivement regretté la non présence de Rennes Métropole ou de ses services..., nous avons eu un retour téléphonique, comme quoi, le courrier du 13 octobre ne permettait pas à vos services de vous organiser.

Permettez-nous de vous exprimer notre surprise d'une telle réponse, compte tenu des échanges par mails, avec vos services, en date des 13 et 20 septembre : ces mails vous sollicitaient pour une présence à cette rencontre...

Concernant le fonctionnement de cette ligne 52, nous souhaiterions que vous puissiez, d'une part, au niveau de la régulation, mettre un arrêt, ce qui aurait le mérite de mieux desservir le nord et permettre aux usagers d'utiliser le parking du Sabot d'Or. D'autre part, concernant le 152 qui vient de Clayes, serait-il possible qu'il desserve le rond-point ouest ?

F n, concernant l'arrêt de Bus « Saint-Gilles Centre », prévu devant l'immeuble Bouygues, nous souhaiterions que vous puissiez voir avec nos services, la possibilité de le remonter vers le centre, voire de l'implanter Rue de Montfort....

En terme de prospective, nous demandons que vos services mettent à l'étude un projet d'une seconde ligne afin de mieux desservir la zone nord qui est une zone d'activité, d'intérêt communautaire, comme vous le savez ; Cette ligne permettrait de mieux répondre aux usagers qui sont appelés à fréquenter cette zone d'activité.

La création de cette seconde ligne n'implique pas obligatoirement une augmentation du nombre de bus.

Nous espérons que tous ces points retiendront votre attention et que vous nous ferez part de vos réponses dans les semaines qui viennent.

Certains de votre compréhension et restant à votre disposition,

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Maire,
Jean Michel BUSNEL

L'Adjoint en charge des Transports,
Michel PICARD

MAIRIE - 5, rue du Prieuré - 35590 SAINT-GILLES - Tél. 02 99 64 63 27 - Fax 02 99 64 83 40
www.saint-gilles35.fr - infocom@saint-gilles35.fr

METROPOLE Rennes
vivre en intelligence

Rennes, le 22 DEC. 2011

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES URBAINS
SERVICE TRANSPORTS URBAINS

Dossier suivi par :
Jean-Michel BOQUEHO

Tél : 02 99 86 64 81
Fax: 02 99 86 64 71
email : transports@agglo-rennesmetropole.fr

N/Référence :
DGSU-STU-JMB-CR-2011-12-28

Objet : Ligne 52

PJ : 1 schéma

Monsieur le Maire
Mairie
Rue du Prieuré
35590 - SAINT GILLES

Monsieur le Maire,

Par ce courrier, je vous apporte les éléments de réponse aux remarques énoncées lors de la Commission Municipale "Transports" de Septembre.

Je tiens tout d'abord à préciser que la DGSU avait appelé la Mairie pour prévenir de notre absence compte-tenu du temps important déjà investi sur cette desserte.

Pour répondre aux besoins ponctuels, nous avons permis aux usagers de prendre le bus au niveau de la zone de régulation actuelle de la ligne 52. Cette mesure est exceptionnelle et à titre provisoire car le prolongement de la ligne dans la ZAC de l'île des bois ne permettra pas de pérenniser cet arrêt à terme.

Je ne peux donner une suite favorable à votre demande de création d'un arrêt sur la ligne 152 au rond point ouest car la ligne 152 ne réalise que des trajets utiles (St Gilles vers Rennes le matin et Rennes vers St Gilles le soir), ce qui n'est pas compatible avec les trajets liés à une zone d'emplois en contre flux.

Le schéma actuel de desserte ne permet pas d'améliorer la desserte de ce secteur et la création d'une 3ième ligne dans le contexte existant, n'est pas envisageable pour des raisons de développement durable (bilans économique et environnemental défavorables) et d'équité vis-à-vis d'autres communes.

Cependant, je conserve cette problématique à analyser si un schéma de desserte différent devait voir le jour en lien avec une progression des potentiels captables dans le secteur.

Enfin, l'arrêt de bus "Saint Gilles Centre" est maintenu devant l'immeuble de Bouygues à défaut d'autre implantation possible. Un abri sera implanté dans ce sens sur les scellements déjà mis en œuvre à cet emplacement (cf schéma joint).

Le Service Transports Urbains de Rennes Métropole se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LE VICE-PRESIDENT DELEGUE
AUX TRANSPORTS ET AUX INFRASTRUCTURES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RENNES METROPOLE

Guy JOUHIER

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Toute correspondance
doit être adressée à
Monsieur le Président
Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri Fréville
CS 20723
35207 Rennes cedex 2
Téléphone : 02 99 86 60 60
Télécopie : 02 99 86 61 61
metropole@agglo-rennesmetropole.fr

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZONE D'ACTIVITÉ DE LA FORGE

INAUGURATION DE LA ROUTE DE CONTOURNEMENT DU CENTRE BOURG

A 14 h 30 le vendredi 10 février 2012, en présence d'élus et d'habitants de Saint-Gilles et de Mme Gwenaëlle Hamon, vice-présidente de Rennes Métropole, la plaque de la voie de desserte de la zone d'activité de la Forge est dévoilée. La route Jean-Baptiste Godin se prolongera de la zone des Bretins jusqu'à la zone du Gripail ; elle permettra aux camions de rejoindre les entreprises, actuelles et futures, sans passer par le centre bourg ou la rue de Rennes.

Michel Picard, adjoint au développement économique, a prononcé le discours d'inauguration dont nous transcrivons ci-dessous le contenu :

Qui était Jean-Baptiste Godin ?

Cet industriel philanthrope, propriétaire des Poêles Godin, était attaché à une redistribution équitable des richesses produites. Le « Familistère » qu'il créa à Guise, peut être considéré comme précurseur des coopératives d'aujourd'hui. Le « Palais social » qu'il fit construire comportait des logements modernes (pour les années 60) de même que magasins, lavoirs, une école obligatoire et gratuite, un théâtre, une piscine et une bibliothèque. Tous les acteurs de l'entreprise avaient accès aux mêmes avantages quelle que soit leur situation dans l'entreprise.

Une zone d'activité de la Forge créatrice d'emplois

La nouvelle voie a le mérite de desservir les 3 zones d'activités des « Bretins », du « Gripail » et la nouvelle zone d'activités « La Forge ».
Les collectivités n'ont pas pour compétence de créer de l'emploi mais ont la responsabilité de créer les conditions pour qu'il se développe, et c'est tout l'enjeu de ce nouveau parc d'activités.
Il est bon de rappeler que ce parc s'inscrit dans une ZAC d'intérêt communautaire et l'on voit là tout l'intérêt de l'intercommunalité. Dans le contexte difficile que nous connaissons, les approches transversales sont plus que nécessaires. Il faut penser l'avenir de notre métropole dans notre commune à la fois en termes d'attractivité et de rayonnement économique du territoire, de qualité de services à la population, d'urbanisation assurant mixité sociale et fonctionnelle. L'aménagement de ce parc d'activités va offrir de nouvelles capacités d'accueil pour de petites et moyennes entreprises sur des parcelles comprises entre 3 000 et 7 000 m² sur une superficie de 13 ha.
Les entreprises commencent à s'installer et il est donc urgent de leur donner les moyens de s'installer au mieux. C'est l'objet de la nouvelle route afin d'assurer une transition progressive entre les activités économiques et le centre-bourg. A partir d'aujourd'hui, le nouvel accès aux zones est effectif.
Toutes les entreprises qui s'installeront seront créatrices d'emplois. La seconde tranche pourra démarrer après la mise en service des espaces de jeux de plein air au Sabot d'Or, c'est à dire en 2013/2014.

Si une entreprise choisit un site en fonction de son marché, elle le fait également si ses salariés vont pouvoir se loger, leurs enfants aller à l'école, s'il y a une vie culturelle. C'est tout cela qui rajoute la qualité de vie au sens large et qui crée le Bien vivre ensemble. Ici à Saint-Gilles, c'est toute notre démarche municipale en créant :

- *Une nouvelle zone d'habitation*
- *Le réaménagement du centre bourg*
- *De nouveaux commerces de proximité*

Voilà des enjeux pour demain que nous essayons modestement de relever.

Michel Picard
Adjoint au développement économique

Monsieur le maire, Jean-Michel Busnel a pris la parole à son tour en saluant Mme Hamon, vice-présidente de Rennes Métropole, les chefs d'entreprise, les élus et les citoyens présents.
Il a rappelé la situation au début du mandat.
Après avoir rendu hommage à ses prédécesseurs qui avaient déjà plaidé pour un contournement du bourg, notamment M. Maurice Bouget, Jean-Michel Busnel a remercié la vice présidente et les services de Rennes Métropole.
Un vin d'honneur était servi à la crêperie La Florentine pour clôturer la cérémonie.

HL Plomberie Chauffage
Salles de bains clef en main
Changement de chaudières toutes énergies
Installation nouvelles énergies
6, rue des Aulnes
35590 Saint-Gilles
hl.plomberie.chauffage@wanadoo.fr
Tél.: 02 99 69 17 48 - Fax : 02 99 69 14 37
Jérôme LEAU : 06 79 98 77 30
Gérard HERBEL : 06 71 38 04 36

LE POINT INFORMATION JEUNESSE : BILAN 2011

Mis en place par la municipalité, le Point Information Jeunesse a ouvert ses portes en avril 2010.
Lieu d'écoute et de dialogue, le PIJ est ouvert à tous les jeunes de 14 à 25 ans, scolarisés ou en recherche d'emploi, mais également aux adultes, parents et professionnels.

Le PIJ propose ainsi une première réponse à toutes les questions sur la formation, l'emploi, les métiers, la santé, le logement, la vie sociale, les loisirs, les vacances, le sport, la vie quotidienne...

Point Information Jeunesse Saint-Gilles

Le PIJ en 2011 c'est :

Un accueil :

Précisions sur les demandes		Nombre	TOTAL
Accueil	Documentation accompagnée	261	525
	Services (ex. accès internet, annonces…)	252	
	Tél. / Mail / Fax / Courrier	12	
Animations	Ateliers	31	124
	Accompagnements de projets d'actions	93	
		TOTAL GENERAL	649

Des demandes par secteur :

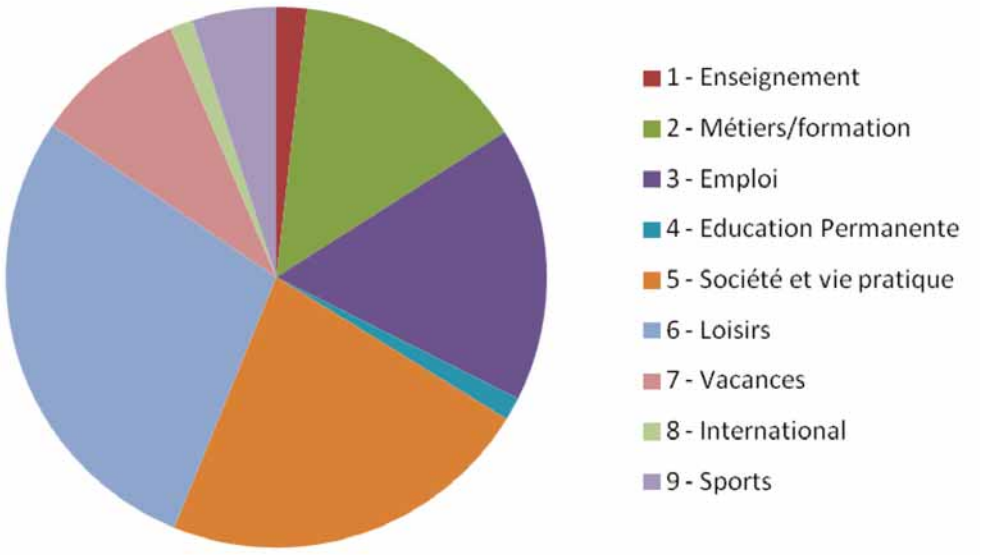

Un accès internet gratuit et illimité pour les jeunes et les demandeurs d'emploi :

Jeunes (14-25 ans)	151
Adultes	79
TOTAL	230

Hors ateliers informatiques

JEUNESSE

ÉTÉ 2012

chantier de l'été 2011

• CHANTIER JEUNES

Cet été 2012, les jeunes Saint-Gillois de 14/18 ans seront invités à intégrer le chantier jeune qui, cette année a pour but la construction d'un lavoir au Perthuis Chaud. Ce lavoir existait encore il y a 70 ans.

Pour recréer ce lieu tel qu'il pouvait exister un demi-siècle plus tôt, nos jeunes ouvriers se serviront des témoignages et images recueillis par les enfants de la Tribu des 10/14. Un travail qui débutera au moment des vacances de Pâques et qui s'enrichira tout au long du chantier du mois de juillet.

Et comme l'été dernier, la municipalité proposera des séjours pour les jeunes participants comme pour les autres saint-gillois âgés de 14 à 18 ans.

1, 2, 3... PARTEZ !

PROJETS VACANCES 15-25 ANS

• 1,2,3... PARTEZ !

D'autre part, le dispositif **1, 2, 3... Partez !** est toujours en place. Ce dispositif accompagne les jeunes de 15 à 25 ans qui souhaitent partir en vacances en autonomie. L'animatrice vous aide au montage de vos vacances et, si besoin, d'un dossier de demande d'aide financière.
En contrepartie, une action en faveur de la commune sera à proposer.

UN PROGRAMME SUR MESURE

Vous avez entre 14 et 18 ans et vous aimeriez occuper vos vacances ?
Venez créer votre programme d'été.
Durant les vacances de Pâques, Gwenn vous accueille au Point Information Jeunesse et vous aide à monter des activités ou stages qui vous intéressent.

Pour tous renseignements, contactez
Gwenn Le Goff au Point Information Jeunesse
02 99 64 69 03

Horaires d'accueil :
Mercredi : 9 h 30 – 12 h 30 et 14 h – 17 h 30
Jeudi : 16 h - 18 h
Vendredi : 14 h – 19 h

Pendant les vacances :
du lundi au vendredi de 14 h à 18 h
ou en **mairie** au 02 99 64 63 27
ou par mail : **animation@saint-gilles35.fr**

HBMS
Tous travaux d'amélioration de l'habitat
Intérieur - Extérieur
Tel : 06 25 42 64 80
Mail : hbms@webpratic.zzn.com
60, Avenue de l'étang - 35590 Saint GILLES

ASSOCIATION DE SERVICES A LA PERSONNE
DÉDUCTION FISCALE -50%
EPIVERT SERVICES
MOYENS DE PAIEMENT: Chèque - Virement Chèque emploi-service universel
ENTRETIEN DE JARDINS (de particuliers exclusivement)
LES PRESTATIONS :
- Tonte de gazon
- Taille
- Entretien de massifs
- Débroussaillage
- Préparation de sol
- Ramassage et évacuation des déchets

02 99 60 18 89
AGREMENT SIMPLE: n° 050407/A/035/S/126 - Association loi 1901
Rue Jean-Marie David - Parc d'activité La Teillais - 35740 PACE

LE LOCAL MUSIQUE DE LA GRANGE
OUVRE SON POTENTIEL AUX JEUNES TALENTS

Le local musique situé à l'étage du Point Information à La Grange a fait peau neuve et accueille depuis le mois de mars deux groupes musicaux : L'Eire de rien et Mr WallEyed.

Mr WallEyed
Le jeune groupe Mr WallEyed développe un son personnel instinctif et mélancolique, dans la lignée du rock alternatif. Ce quintet diffuse « un joyeux mal-être » jouant sur nos émotions et nos contradictions dans lesquelles chacun de nous pourra se reconnaitre. Grâce au local mis à disposition par la commune de Saint-Gilles, le groupe dispose d'un créneau de répétition fixe par semaine, ainsi que d'une batterie et d'une sono neuves.
« Trouver des créneaux de disponibles aux alentours de Rennes se révélait être compliqué et remettait en question notre projet musical. Nous avons donc été ravis de découvrir que St-Gilles ouvrait un local de répétition, ce qui se révèle être une réelle opportunité pour le groupe de progresser. St-Gilles est l'une des rares communes du Pays de Rennes à mettre à disposition des locaux de répétition et ainsi à donner leur chance aux jeunes musiciens et nous l'en remercions. »

Mr WallEyed

L'Eire de Rien

L'Eire de Rien
Venus d'univers musicaux variés, c'est autour de la musique irlandaise que se sont retrouvés les 3 musiciens de L'Eire de Rien. En reprenant des thèmes traditionnels, Alexandra (violon), Eric (guitare) et Guénaelle (bodhran), vous offrent un petit voyage au cœur de l'Irlande.
http://www.facebook.com/eirederien
http://fr.myspace.com/eire_de_rien

« Ce local de répétition représente pour nous une formidable opportunité. Nous étions déjà depuis un certain temps à la recherche d'un lieu idéal, facilement accessible et nous permettant de travailler de nouveaux projets sans déranger notre entourage.»

En contrepartie de la mise à disposition du local, la municipalité a souhaité une participation de ces jeunes groupes à des festivités communales. Vous pourrez découvrir ces musiciens en concert à Saint-Gilles à l'occasion de la fête de la musique le 22 juin prochain.

PRO à PRO
LE GOÛT DE L'ENGAGEMENT
Des Professionnels de la Restauration Hors Domicile
BOISSON EPICERIE NON AL. FRAIS
02 99 55 74 11
saintgilles@proapro.fr
www.propapro.fr

Photo Passion
Pacé
02.99.60.18.35
www.photo-passion-pace.fr

RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

BILAN 2011

11 h 30 : **284 à 300 enfants** rejoignent le restaurant scolaire tous les jours pour manger et se détendre avant la reprise de l'après-midi. 47556 repas servis en 2011 (1700 de plus qu'en 2010).
Un restaurant scolaire très fréquenté proposant des repas de qualité (les éléments bio sont signalés sur les menus), les prix de ces repas sont divers, suivant les quotients familiaux : ils vont de 1,76 € à 3,65 € (4,64 € pour les enfants extérieurs à Saint-Gilles).
Le prix de revient du repas est de 5,06 € ce qui nécessite une prise en charge communale de 1,42 € par repas (67478,47 € pour 2011).
Au prix des denrées s'ajoute le coût du service assuré par le personnel de cuisine et le nouveau chef, Franck Besnard, et de l'animation mise en œuvre par 12 animateurs et les Atsem des écoles maternelles. Cette équipe d'animation harmonise le temps de restauration et de repos autour d'un projet **« Bien vivre ensemble »** et **« manger tout son repas »**.

Les animateurs accueillent ainsi en moyenne 32 enfants le matin à partir de 7 h 30 et 111 enfants le soir jusqu'à 19 h. L'apprentissage du **bien vivre ensemble** s'exerce à travers le goûter, les jeux et le moment des devoirs.
Les services périscolaires sont très fréquentés en 2011, à la satisfaction de tout le monde semble-t-il puisque la courbe des présences grimpe encore les premiers mois de 2012.

Concertation autour des repas.

Françoise Detchessahar,
adjointe aux affaires scolaires et à l'enfance.

ÉCOLE DU SACRÉ COEUR

LES ENFANTS DU SACRÉ CŒUR SUR SCÈNE

Comme chaque année, les élèves de toutes les classes ont présenté leur traditionnel spectacle de Noël. L'opéra était à l'honneur avec une représentation de « La sorcière du placard à balai » de Pierre Gripari. Chaque classe a présenté un tableau en dansant sur de la musique classique. A l'entracte, les conteuses nous ont fait partager leur passion. La soirée s'est terminée en chansons avec l'hymne de la sorcière... Puis le père Noël est venu apporter des chocolats à tous les enfants ainsi que de nombreux cadeaux aux différentes classes.

LES MS/GS DÉCOUVRENT L'EGYPTE ANCIENNE

Mardi 28 février, nous avons pris le car pour aller au musée des Beaux Arts à Rennes.

Nous sommes entrés dans une salle où nous avons vu des objets de l'Egypte ancienne : des statues, des vases, des momies, un sarcophage, des hiéroglyphes.
Une animatrice, nous a raconté le conte d'Osiris et Isis. Nous avons joué au jeu du serpent, il fallait retrouver des objets dans les vitrines, 2 équipes sont tombées dans le Nil.
Nous avons beaucoup aimé la visite, ça nous a donné envie d'apprendre des choses sur l'Egypte au temps des pharaons.

AFFAIRES SCOLAIRES

DE LA GS AU CM2 : INITIATION AU HOCKEY

Toutes les semaines, à la salle de sport nous allons faire du hockey avec Gildas, l'entraîneur de l'USSG section hockey. Il nous explique les principales règles qui sont :
- ne pas lever la crosse plus haut que le genou
- ne pas jouer avec le côté arrondi de la crosse.

Puis, nous faisons des jeux collectifs en apprenant comment tenir une crosse, faire avancer la balle. Ensuite, nous slalomons et essayons de marquer des buts en arrêtant la balle avant de tirer.
À l'issue des séances, chaque élève aura un diplôme correspondant à son niveau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

Le vendredi 21 janvier 2012, tous les enfants de l'école élémentaire Jacques Prévert sont allés voir et écouter l'Orchestre de Bretagne jouer le Carnaval des Animaux. Ce spectacle finalisait un long travail de préparation qui avait commencé pour certains dès le mois d'octobre.
Voici quelques extraits des nombreuses productions d'élèves du CP au CM2.

RENCONTRE DES ÉLÈVES CP ET CE1 AVEC EMMANUEL CERISIER, ILLUSTRATEUR JEUNESSE

Après avoir travaillé en musique depuis le mois de novembre sur le Carnaval des Animaux, les CP et CP/CE1 de l'école ont décidé de mettre en image cette œuvre de Camille Saint Saëns. Le mardi 31 janvier, les enfants ont donc accueilli Emmanuel Cerisier, illustrateur jeunesse et Saint-Gillois pour un premier atelier plastique dont voici quelques illustrations.
Une nouvelle rencontre suivra.

PAROLES DE CE2

« J'avais l'impression d'être entouré d'animaux joyeux et agités » déclare Tom qui a beaucoup apprécié ce carnaval.
Aujourd'hui, beaucoup d'élèves ont envie d'apprendre à jouer divers instruments : violon, piano, violoncelle.
La marche du lion : Voici le lion qui a de l'allure dans sa savane. Toutes les cordes arrivent, le pianiste touche et retouche les notes. Le lion agile rugit gravement, majestueusement.
Le coucou chante au son de la clarinette.
Le pianiste joue : le coucou habite dans la forêt.
La volière : Des pies, des moineaux, des hirondelles, des alouettes, des serins, des canaris, des rossignols, des merles. Tous volent, chantent, s'agitent au son du piano et de la flûte traversière.
Les fossiles résonnent aux oreilles du xylophone. Les dinosaures se cassent les os en entendant le violoncelle.

VISITE À L'INSTRUMENTARIUM DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LE RHEU

Au mois de janvier, nous sommes allés à l'instrumentarium du Rheu. Sébastien nous a présenté des instruments de la famille des percussions. Ensuite nous avons essayé des instruments de toutes les familles avec les professeurs de musique. C'était formidable et nous avons tous envie de jouer d'un instrument maintenant.

Les élèves de CP, CE1 et CE2

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT
SUITE

« CE CONCERT NOUS A ÉNORMÉMENT PLU !!! » LES CM1

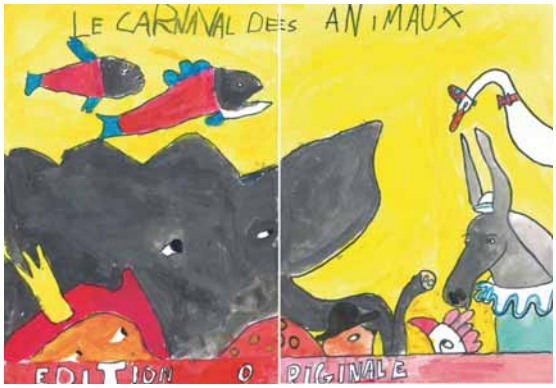

Nidal Qannari , le conteur, nous a présenté les 14 tableaux. L'éléphant est un animal gracieux, solitaire mais très romantique. En marchant dans un sentier il tombe amoureux d'une belle contrebasse. A ses yeux elle ressemble à un pachyderme, il prend ses ouïes pour des défenses bien aiguisées et le manche pour une trompe levée. Nous avons beaucoup aimé le cancan des centenaires (tortues remplaçant des gazelles). Ce rythme lent et pesant n'est autre que le "French cancan" d'Offenbach (ralenti car les tortues ne sont pas très rapides...).
Merci à l'Orchestre de Bretagne d'avoir joué le Carnaval des Animaux à Saint-Gilles dans la salle du Sabot d'Or.

**Vous trouverez de nombreux travaux d'élèves de l'élémentaire et de la maternelle sur le site de l'école http://www.ecoles-publiques-jprevert-saint-gilles.ac-rennes.fr/.
Inscrivez-vous à la newsletter du site !**

ENTREZ DANS LE SAFARI ! TÉMOIGNAGES DES CM1 ET CM2

Mon tableau préféré est l'aquarium, le numéro 7. Il y avait 32 musiciens environ et Nidal Qannari (le comédien). Il y a 14 tableaux, la chef d'orchestre s'appelle Elisabeth Asken Brie, la dompteuse. Ça me faisait l'impression d'être dans un safari musical. J'ai bien aimé le concert. *Pierre, CM1*

Nous avons écouté les 14 scènes magnifiques puis nous avons posé des questions à l'acteur (Nidal Qannari) et à la chef d'orchestre (Elisabeth Asken Brie). Ça s'est très bien passé pour les questions et moi qui n'aime pas trop la musique classique, j'ai adoré celle-là.
Jeanne, CM2

J'ai bien aimé l'aquarium car c'était exotique et on sentait vraiment l'ambiance sous l'eau. J'ai bien aimé ce spectacle car la musique correspondait parfaitement au texte de Nidal.
Margaux, CM2

J'ai bien aimé les fossiles car avec le xylophone, ça faisait le bruit des os qu'on taperait les uns contre les autres. *Isaac, CM2*

Les scènes que j'ai préférées sont :
Les pianistes : au début on était parti pour les pingouins, la chef d'orchestre a appelé le comédien et lui a dit que les pingouins n'étaient pas disponibles. Ils ont hésité à les remplacer par les tortues, mais ils ont choisi les pianistes.
Le final : tous les animaux se sont mis à courir dans tous les sens et le comédien est parti.
Elio, CM1

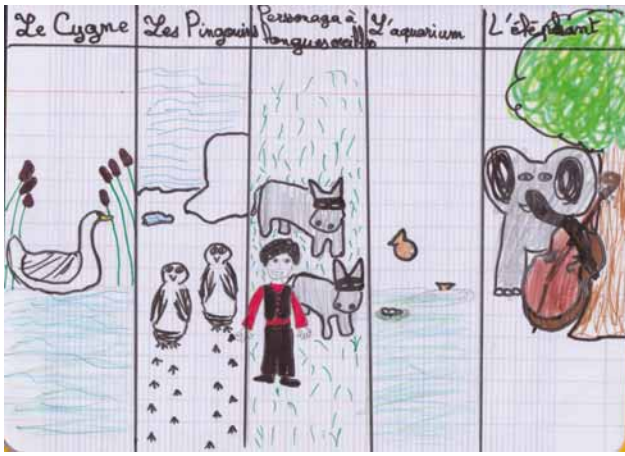

ENTRETIEN DES ÉLÈVES DE CM2 AVEC LA CHEF D'ORCHESTRE ET LE CONTEUR

A l'issue du spectacle et à l'initiative de Mme Jaslet, chargée des actions pédagogiques auprès de l'Orchestre de Bretagne, les élèves de CM2 ont eu un entretien avec Nidal Quannari, le conteur, et Elizabeth Asken-Brie, la chef d'orchestre américaine. Les élèves avaient bien conscience de ce moment privilégié. Ils avaient préparé beaucoup de questions. Extraits...

Les élèves de CM2 : *On a vu que vous preniez plaisir à jouer ce spectacle, pourquoi ?*
Nidal Quannari : C'est une musique gaie et joyeuse qui plaît beaucoup aux enfants. On s'amuse de tous ces différents animaux interprétés par les instruments de l'orchestre. Personnellement, je préfère le final car on entend tous les animaux.
Elizabeth Asken-Brie : Pour moi, c'est un moment très agréable et joyeux. Mais le meilleur morceau, c'est l'aquarium parce que je me crois sous l'eau.

Les élèves de CM2 : *Comment avez-vous préparé cette œuvre ?*
Nidal Qannari : J'ai écrit un nouveau texte sur le Carnaval des animaux parce que je trouvais que le texte de Francis Blanche était littéraire et je voulais inciter les spectateurs à entrer dans le spectacle. Cette représentation a été légèrement difficile car les répétitions ont duré chacune entre 5 et 7 h. Ma scène préférée dans le carnaval des animaux c'est le final, car on entend presque tous les animaux.
Elizabeth Asken-Brie : Chaque musicien travaille séparément sa partition chez lui, puis l'orchestre se regroupe pour jouer ensemble, et enfin jouer avec le conteur.

Les élèves de CM2 : *Parlez-nous de votre métier ?*
Nidal Qannari : Quand j'étais petit, à 9 ans, je voulais être comédien. J'adorais écrire, notamment des poèmes, parce que ça me faisait voyager. A 16 ans, j'ai écrit mon premier vrai texte que j'allais jouer. J'étais content. Je joue la plupart de mes spectacles en France et j'ai d'autres passions comme l'accordéon.
Elizabeth Asken-Brie : Quand j'étais petite, ma mère m'a dit que je faisais la chef d'orchestre avec mon livre de fées. Puis, elle m'a inscrit à des cours de piano. À 16 ans, quand j'ai passé mon examen de piano, j'avais le trac mais dès que je suis entrée en scène, je me suis sentie mieux. Puis je me suis dit que je préférais être chef d'orchestre. Et j'ai commencé ma carrière actuelle.

Les élèves de CM2 : *Quel est votre prochain spectacle ?*
Nidal Qannari : Je prépare les contes de Priscile.
Elizabeth Asken-Brie : Je vais bientôt jouer Pierre et le loup,

Merci à vous deux pour cet entretien pour votre disponibilité, et pour le spectacle que vous nous avez présenté.

L'école élémentaire Jacques Prévert.

LA LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Lundi 5 et mardi 6 mars 2012, l'école élémentaire Jacques Prévert a répondu à l'invitation de la ligue de football qui proposait une animation. Les enfants, par niveau du CP au CE1, se sont tous retrouvés à la salle de sport où de nombreux ateliers les attendaient, tous aussi ludiques les uns que les autres... Pendant une bonne heure, ils ont évolué sous le regard des animateurs bénévoles. Garçons comme filles ont dribblé, passé, shooté, et sans nul doute, marqué beaucoup de buts. Merci à tous pour la qualité de cette opération, sportive et pédagogique, plébiscitée par les enfants.

ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

CODE DE LA ROUTE À LA MATERNELLE

sortie dans notre quartier

L'école maternelle J. Prévert a décidé de participer aux Rendez-Vous Jeunesse, sur le thème **La rue et la sécurité**.

Par groupe de 2, nous sommes allés découvrir les panneaux de signalisation dans notre quartier, autour de l'école.

Nous avions 2 planches, avec des panneaux et nous devions entourer les panneaux que nous apercevions dans la rue.

Nous avons aussi découvert des panneaux qui n'étaient pas sur nos planches.

Nous allons les rajouter sur notre tableau des panneaux du quartier

A la fin du projet, les élèves passeront l'APER, c'est-à-dire **« l'attestation de première éducation à la route »**, avec leurs vélos, leurs trottinettes et leurs tricycles.

NOTRE PROJET MUSIQUE

Une si petite graine d'Eric Carle pour les grandes sections

Nous allons créer des illustrations sonores sur cette histoire.

Nous avons fait notre 1ère séance de musique avec Elise. Lors de cette séance, nous nous sommes présentées en chantant et en rythmant nos prénoms. Nous avons commencé à chercher des bruits, des sons en utilisant différents objets présents dans la salle.

Nous allons retrouver Elise tous les jeudis après-midi, jusqu'en juin.

L'école maternelle Jacques Prévert.

Armelle COUTURE
Couturière en Ameublement
Stores bateaux
Voilage
Double rideaux
Couvre-lit
Armelle Lemarchand
La Motte Henry - 35590 St-Gilles - Tél. 02 99 64 64 45

AMBULANCES RENNES OUEST
DEFFAINS Ludovic
MAUDET Patricia
VSL - TAXIS - AMBULANCES
POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
Organisation complète d'obsèques
Monuments - caveaux - tous travaux de cimetière
12 rue du centre - 35590 ST-GILLES tél. 02.99.64.62.44 - 02.99.68.23.01

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL 2011

Lors de la cérémonie des vœux, le vendredi 6 janvier au Sabot d'Or, les élus de Saint-Gilles, M. le Maire, M. le Conseiller Général, M. le Député ont félicité les médaillés du travail de l'année 2011.

Médaillés d'argent, 25 ans :
- Madame Huruguen Françoise, MSA - Rennes
- Madame Kernaleguen Marie-Paule, MSA -Rennes
- Madame Paty Laurence, SA Quaron - Rennes
- Monsieur Ribreau Pascal, Beauplet - Laval
- Monsieur Thébault Jean-Michel, CRCA St Jacques de la lande
- Madame Tourtelier Catherine, Clinique La Sagesse - Rennes

Médaillés de vermeil, 30 ans :
- Madame Cornillet Marie-José, Pole Emploi - Rennes
- Madame Goumet Mireille, Pole Emploi - Rennes
- Monsieur Le Berrigaud Jean-Luc, Total - St Herblain
- Madame Pichou Elisabeth, Ateliers de l'Espoir - Rennes
- Madame Salmon Martine, Clinique La Sagesse - Rennes

Médaillés d'or, 35 ans :
- Monsieur Bouchet Michel, CMB - Brest
- Madame Guyot Nicole, CAF - Rennes

Médaillée Grand Or :
- Madame Robbé Martine, CRAM - Rennes

Une de nos employée municipale a également été médaillée :
- Médaille d'argent (20 ans) à Chrystèle ALIX, ATSEM

Toute l'équipe des jardins a été félicité pour leur excellent travail et les prix qu'ils ont obtenus.

Michel Vilboux, adjoint, a reçu une médaille d'argent pour 20 ans d'activités d'élu à l'Hermitage et à Saint-Gilles.

▶ *les services municipaux félicités*

SODICOME
Collecte et traitement de déchets

Un service adapté dans le respect de la réglementation
Solution globale : Collecte et Traitement

Pour les particuliers Sodicome est point d'apport gratuit pour ces mêmes déchets

- des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (D.A.S.R.I.)
- des déchets d'amalgames dentaires
- des lampes et néons
- des piles et accumulateurs
- des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D.E.E.E.)

Au service de votre développement durable

SODICOME
Z.A. du Gripail - BP 14 - 35590 Saint-Gilles
Tél. 02 99 64 82 64 - Fax 02 99 64 80 64
Contact : infos@sodicome.com – site web : www.sodicome.com

ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification

L'ACTIVITÉ DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE EN 2010 -

Suite de l'article paru dans le Syner'Gilles 112 (décembre 2011), page 9.

LE PÔLE « PERSONNES ÂGÉES » ou GÉRONTOLOGIQUE

Les services de ce pôle sont développés à domicile ou au sein d'établissements.

1) À DOMICILE (LE SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE : SPASAD)

Ces services accompagnent les personnes âgées de plus de 60 ans ou les personnes handicapées, afin de :

- garantir leur maintien à domicile,
- assurer ou restaurer leur autonomie,
- lutter contre l'isolement,
- éviter une hospitalisation ou favoriser le retour à domicile après une hospitalisation.

4 types de prestations existent:

✓ Le **SAAD** *(Service d'aide et d'accompagnement à domicile)*

Il propose **des services ménagers et des aides à la personne** dans sa vie quotidienne (hors actes de soins).

La responsable du service vient à domicile évaluer les besoins de la personne, élabore un plan d'aide individualisé et instruit les demandes d'aide financière. Intervient ensuite une aide à domicile ou une auxiliaire de vie (salariée par le CIAS).

Bilan des bénéficiaires pour Saint-Gilles	
Commune	**Bénéficiaires de SAAD**
Saint-Gilles	36
Total CIAS :	492

✓ Le **SSIAD** *(Service de soins infirmiers à domicile)*

Ce service assure (sur prescription médicale) des soins d'hygiène générale et des soins de base relationnels. Il concerne les personnes de plus de 60 ans dépendantes ou celles de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques ou évolutives handicapantes.

Il fait intervenir, à domicile, infirmières ou aides-soignants.

Bilan des bénéficiaires pour Saint-Gilles	
Commune	**Bénéficiaires de SIAD**
Saint-Gilles	2
Total CIAS :	87

✓ **Le portage de repas à domicile**

Il concerne les personnes de plus de 60 ans ou les personnes handicapées, dans le cadre d'un maintien à domicile.

Bilan des repas livrés à Saint-Gilles	
Commune	**Nombre de repas**
Saint-Gilles	2429 (pour 13 bénéficiaires)
Total CIAS :	24808 (pour 135 bénéficiaires)

✓ **Le service de téléalarme**

24h sur 24 et 7 jours sur 7, il permet de recourir à l'entourage ou aux services de secours.

Bilan des abonnés à Saint-Gilles	
Commune	**Nombre d'abonnés**
Saint-Gilles	10
Total CIAS :	121

2) LES ÉTABLISSEMENTS

Le CIAS gère 4 résidences accueillant des personnes de plus de 65 ans.

3 de ces résidences sont réunies dans un **EHPAD** (établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes) appelé **EHPAD1**:

✓ au Rheu : le Champ du Moulin accueille 24 résidents

✓ à Mordelles : le Pressoir accueille 46 résidents

✓ à Saint-Gilles : le Pont-aux-Moines accueille 49 résidents ; la moyenne d'âge est de 86 ans et 1 mois. *12 résidents sont originaires de Saint-Gilles et 13 se sont rapprochés de leur famille résidant dans la commune.*

L'EHPAD2 est situé à Vezin, au Clos-Perrigault et accueille 24 résidents.

Cet établissement a cessé son activité le 31 décembre 2010.

Un nouvel établissement (Les Champs Bleus) est ouvert à Vezin depuis le 1er janvier 2011.

La cuisine centrale (située au *Pressoir* de Mordelles):

Elle assure la fabrication des repas pour les EHPAD, pour les services de Petite Enfance et pour le service du portage de repas à domicile. En 2010, cette structure a fourni 131 379 repas, dont **37 471 pour Saint-Gilles.**

LE PÔLE « POPULATION »

Il est en charge de **l'aide sociale.**

1) L'AIDE SOCIALE LÉGALE

Le CIAS instruit les demandes d'aide sociale dans les **conditions fixées par voie règlementaire :**

- le RSA (revenu de solidarité active)
- la CMU (couverture médicale universelle)
- l'APA (allocation personnalisée d'autonomie)
- les différentes aides aux personnes handicapées.

Ces demandes concernent toute personne majeure dont les ressources sont insuffisantes.
En 2010, **215 dossiers** ont été constitués *(permanences au siège de Mordelles de 9 h à 12 h).*

Dossiers RSA	
Commune	**Nombre de dossiers**
Saint-Gilles	2
Total CIAS :	60

2) L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Le CIAS délivre des secours et des prêts sans intérêt; chaque demande est *préalablement étudiée avec l'assistante sociale du secteur.*

Les secours sont accordés sous forme de **« bons alimentaires »** ou de **« bons énergie »**
En 2010, le CIAS a ainsi accordé une somme globale de **25 411,00 euros**, pour **270 secours**.

	Nombre d'aides attribuées	
	Bons alimentaires	**Bons «énergie»**
Saint-Gilles	26 (pour 2355 €)	2 (pour 90 €)
Total CIAS	212 (pour 18610,00 €)	22 (pour 825 €)

Le CIAS délivre aussi des **cartes gratuites de transports en commun.**

Gratuité des transports			
	1ère demande	renouvellement	Total
Saint-Gilles	26	80	106
Total CIAS	280		
(6 communes)		946	1226

Il est important aussi de noter que le CIAS est un centre de **ressources face à la complexité administrative.** S'y tiennent également **des permanences des assistantes sociales** du CDAS, de la CRAM et de la CPAM.

3) LA COORDINATION ACCUEIL-EMPLOI

Le CIAS coordonne 6 points accueil emploi (**PAE**).
Il est à noter que la commune de Saint-Gilles est rattachée au PAE de **Pacé** (place du Général de Gaulle; **tél. 02 99 61 14 55**).

LES MOYENS DU CIAS

✓ **Les moyens humains :**
282 agents travaillent pour le CIAS (dont 229,88 « équivalents temps plein »)
Ce sont les pôles « **Enfance** » et « **Personnes âgées** » qui emploient la grande majorité des salariés du CIAS.

✓ **Les moyens financiers :**
Le budget 2010 du CIAS a été de **10,5 millions d'euros**, dont 9 % proviennent des 7 communes qui le composent. ***En 2010, la participation de Saint-Gilles au bon fonctionnement du CIAS a été de 99 993,67 euros.***

Manei DELANNOY
Adjointe à l'Action Sociale

Participez à la campagne de dépistage
à partir de 50 ans
CANCER DU COLON
PROTEGEZ-VOUS
Demandez le test à votre médecin ou à votre pharmacien
ADECI 35 Tél: 02.99.30.40.40
LA LIGUE
ADECI

Journées nationales de la Croix-Rouge française
DEVENEZ BENEVOLE...
... MÊME D'UN JOUR
DU 02 AU 09 JUIN 2012
Journées nationales de la Croix-Rouge française – www.croix-rouge.fr
ÊTRE SOLIDAIRE C'EST UN DON
Délégation locale de Rennes 66-68 rue Dupont des Loges 35000 RENNES
Tel: 06 10 36 47 12
Email : communication.rennes@croix-rouge.fr

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	ACCORD 2012		
	Subvention	**Salaires**	**Total**
Aide au travail scolaire	150,00		150,00
Amicale des retraités	1300,00		1300,00
Arts et couleurs de St Gilles	100,00		100,00
Association communale de chasse agréée	400,00		400,00
Association sportive des pêcheurs	1500,00		1500,00
Associations Les compagnons de la pierre blanche	75,00		75,00
Campanules	300,00		300,00
Centre de loisirs	23424,50	64644,00	88068,50
Centre de loisirs réajustement (année 2009)	-1258,50		-1258,50
Club féminin	200,00		200,00
Comité des fêtes	6700,00		6700,00
Gilles et Nous	800,00		800,00
Les Bobinettes	100,00		100,00
Office cantonal des sports (0,64 € par habitant)	2401,92		2401,92
APE Parents élèves école privée	687,72		687,72
APE Parents élèves écoles publiques	1557,79		1557,79
Prévention routière	85,00		85,00
Saint-Gilles Solidarité	855,00		855,00
Saint-Gilles Solidarité Action Mali	1245,00		1245,00
Si ça vous chante	100,00		100,00
UNC AFN Soldat de France	520,00		520,00
USSG	13400,00	22981,00	36381,00
USSG réajustement année précédente	16444,00	245,70	16689,70
Walk It Out	75,00		75,00
SOUS TOTAL	**71162,43**	**87870,70**	**159033,13**

APE amis de l'école publique (animations et sorties pédagogiques école maternelle publique)	331,54		331,54
APE amis de l'école publique (animations et sorties pédagogiques école élémentaire publique)	487,72		487,72
OGEC (animations et sorties pédagogiques école privée)	309,62		309,62
OGEC (classe découverte école privée)	1089,65		1089,65
SOUS TOTAL	**2218,53**	**0,00**	**2218,53**

TOTAL	**73380,96**	**87870,70**	**161251,66**

CONSEIL MUNICIPAL

DES DÉCISIONS QUI VOUS INTERESSENT

Les comptes-rendus sommaires sont affichés en mairie et consultables sur notre site www.saint-gilles35.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2011

Présents ou représentés : 17 membres de la majorité, 6 membres de l'opposition

POINT PRINCIPAL DE CE CONSEIL :
Orientations budgétaires de la commune : voir article page 4 dans ce bulletin

FINANCES

✓ **Tarifs communaux 2012**

Unanimité du conseil pour appliquer une augmentation d'environ 2 %, ce qui correspond à peu près à l'augmentation du coût de la vie.

Pour le **restaurant scolaire et la garderie** l'application du quotient familial sera identique à 2010 ; les prix payés par les familles ne bougeront pratiquement pas ainsi le tarif 1 passe de 1,76 € à 1,80 €, le tarif 5 de 3,65 € à 3,72 €.

Un seul tarif bouge de façon plus importante : **la concession columbarium** de 15 ans passe à 446,20 € (au lieu de 267,90 € auparavant). Cette augmentation correspond à la volonté de tendre vers une participation qui couvre le coût de revient qui s'élève à 900 €. C'est aussi une mesure d'équité, car une concession en terre ne couvre pas les frais du caveau.

✓ **Agrandissement du cimetière**

La parcelle située à côté du cimetière actuel et déjà propriété de la commune sera aménagée pour réaliser 90 emplacements supplémentaires et 15 cavurnes.

✓ **Le CLIC un nouvel outil au service des personnes âgées et handicapées**

Unanimité du conseil pour la participation de la commune au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) situé au CDAS à Pacé. Sa vocation est de **renseigner sur les services, possibilités d'accueil et aides possibles pour personnes âgées et handicapées.** L'adhésion s'élève à 885,75 € pour la commune, soit l'équivalent de 0,25 € par habitant ; il est cofinancé par le département et les collectivités membres.

URBANISME

✓ **Le prix du m² passe à 160 € dans la ZAC de l'Ile des Bois**

POUR : Majorité ; CONTRE : Opposition

Pour les phases 3 et 3 bis qui seront commercialisées prochainement, l'achat du terrain sera plus cher. Cette augmentation ne profitera pas au prestataire (la SADIV), mais viendra alimenter un fonds de concours prévu par la convention d'aménagement. Il servira à couvrir des frais générés par l'afflux d'une population nouvelle (extension du restaurant scolaire, des écoles, de la station d'épuration etc).

Notons qu'avec 160 € / m², Saint-Gilles reste parmi les communes à prix de terrain très attractif !

ASSAINISSEMENT – Prévoir l'avenir

Unanimité du conseil pour **agrandir la station d'épuration** car prévue pour 3 600 habitants, elle devra bientôt pouvoir traiter les eaux usées de 5 000 habitants. Pour financer ces travaux, les tarifs augmenteront : partie fixe de 10 à 12 € ; la partie variable (volume d'eau consommé et calculé par compteur) de 0,52 à 0,55 € ce qui fait environ 5 € de plus pour 100 m³ (consommation annuelle moyenne d'un foyer).

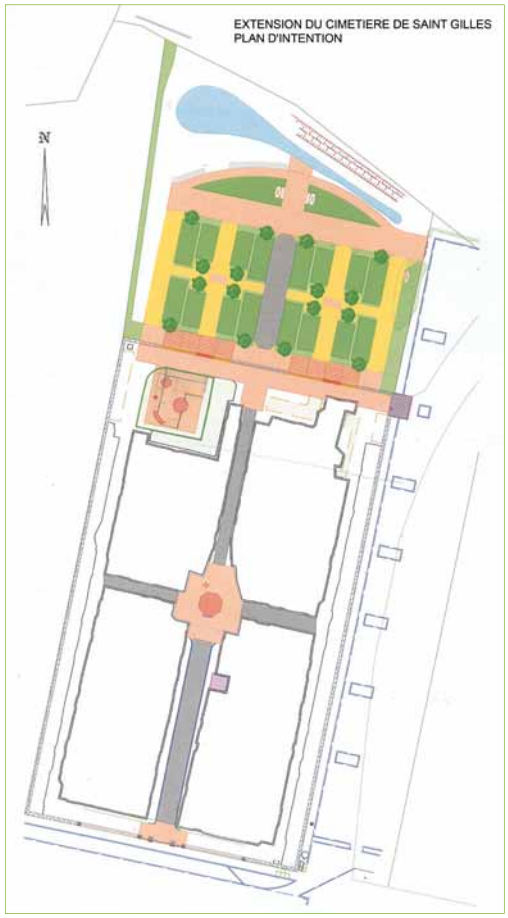

Extension du cimetière de Saint-Gilles - Plan d'intention

ECOLE DE CONDUITE
L'ODYSSÉE
6, rue de Montfort
35590 SAINT-GILLES
☎ 02 99 64 82 50 - 06 14 40 26 46
Agr. 80610
Dès 16 ans : Conduite Accompagnée

ETS
ELECTRO-TECHNI-SERVICE
www.eurl-ets.fr
CLIMATISATION - VENTILATION
SPECIALISTE EN MATERIEL DE PRESSING
LAVERIE AUTOMATIQUE - BUANDERIE
VENTE - INSTALLATION - MAINTENANCE
GUY RUELLAND
Téléphone : 02 99 64 87 86 - Portable : 06 09 30 35 78
Fax : 02 99 64 89 01 - E-mail : guy.ruelland@eurl-ets.fr
Parc des Bretins - Rue de St Brieuc - 35590 SAINT-GILLES

DES DÉCISIONS QUI VOUS INTÉRESSENT
SUITE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2011
Présents ou représentés : 19 membres de la majorité, 6 membres de l'opposition

POINT PRINCIPAL DE CE CONSEIL :
BUDGET PRIMITIF 2012 de la commune : voir article page 4 dans ce bulletin

TAXES LOCALES Taux d'imposition
POUR : Majorité ; CONTRE : Opposition
Les taxes locales constituent la part la plus importante des recettes de la commune, elles sont indispensables pour permettre à la commune de rendre les services qu'attendent les habitants. **En 2012 les taux d'imposition augmenteront de 1 %.**

BUDGET PRIMITIF, fonctionnement et investissement
POUR : Majorité ; CONTRE : Opposition
Le budget général 2012 est en équilibre en fonctionnement à 3 111 463 € et en investissement à 3 116 417,67 €. Un recours à l'emprunt est nécessaire pour réaliser les travaux planifiés (entretien et réparations des bâtiments publics, nouvelle mairie, extension cimetière, voirie, éclairage public, vestiaires pour le complexe sportif au Sabot d'Or, etc.)

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF
A l'unanimité le conseil a voté un budget étalé sur plusieurs années pour l'extension de la station d'épuration : programme total = 1 277 265,46 € ; en 2012 = 530 644,25 € ; et le budget d'exploitation à hauteur de 90 000 €.

BUDGET SPANC (assainissement non-collectif)
POUR : Majorité ; CONTRE : Opposition
En fonctionnement = 5 500 €, en investissement = 1 952 € (mise en œuvre des contrôles et des installations individuelles)

Autres points abordés et adoptés à l'unanimité
- Demande d'une subvention relative aux amendes de police
- Approbation de l'adhésion de Parthenay au SYRENOR

Vœu concernant le futur **équipement aquatique :** regret du choix de la commune de Saint-Grégoire de construire une piscine communale et de se retirer du projet intercommunal. « Le conseil municipal réaffirme son attachement à faire aboutir le projet intercommunal, en se déclarant ouvert à la participation d'autres collectivités »

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2012
Présents ou représentés : 20 membres de la majorité, 6 membres de l'opposition

URBANISME – ZAC de l'Ile des Bois
Par 23 voix POUR, et 3 abstentions (MM. Bourel, Coz, Paul), le conseil a approuvé le versement à l'aménageur (la SADIV), à partir de janvier 2012, d'une somme forfaitaire annuelle de 58 698,40 € pour le suivi technico-administratif, et la facturation de la rémunération sur la commercialisation en deux fois : 70 % à la signature du compromis de vente et 30 % à la signature de l'acte authentique.
Ces changements n'affectent nullement les sommes totales, mais seulement les modalités de versement, permettant ainsi aux deux parties d'étaler les sommes à payer dans le temps.

ZONE D'ACTIVITÉ de LA FORGE
✓ **Environnement**
A l'unanimité le conseil émet un avis favorable au dossier présenté par la SAS Sodicome en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un établissement de prétraitement de déchets de soins à risques infectieux, sous réserve que les conditions de rejet dans le réseau d'assainissement collectif communal soient clarifiées et satisfaisantes. Un complément d'études est donc nécessaire afin d'établir la convention d'autorisation de rejet prévue dans le dossier.

✓ **Dénomination de rue :** voir article p.12 dans ce numéro

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2012

Présents ou représentés : 20 membres de la majorité, 6 membres de l'opposition

POINT PRINCIPAL DE CE CONSEIL : **BUDGET des ÉCOLES 2012** et **BILAN du RESTAURANT SCOLAIRE** et de la **GARDERIE : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** voir articles page 16 et page 24 dans ce bulletin

AFFAIRES SCOLAIRES - ENFANCE

✓ **Participations de la commune par élève**

A l'unanimité le conseil décide **d'augmenter de 2 % la participation par enfant scolarisé dans les trois écoles** (maternelle et élémentaire Jacques Prévert, école du Sacré Cœur), soit :

Fournitures scolaires	29,88 € / élève maternelle ou élémentaire
Animations et sorties pédagogiques	2,74 € / élève maternelle ou élémentaire
Livres et fichiers	3,50 € / élève maternelle ou élémentaire
Transports collectifs	104 € / classe

NB : le conseil n'accorde pas de participation pour les 19 enfants « extérieurs » fréquentant l'école du Sacré Cœur. Pour les **classes découverte**, une participation de **35,15 € / élève**. Sont concernés cette année les CM1 CM2 de l'école du Sacré Cœur. **La participation aux coûts de fonctionnement de l'école privée** Sacré Cœur, en contrat d'association avec l'Etat, **est calculée en appliquant le principe d'égalité école privée - école publique,** soit : 1005,12 € / enfant maternelle - 333,07 € / enfant élémentaire

✓ **Bilan restaurant scolaire et garderie** (voir article page 14 dans ce numéro)

La fréquentation du restaurant scolaire et de la garderie est en constante augmentation ce qui traduit sans aucun doute la satisfaction des usagers. L'introduction du Bio au restaurant scolaire, la consultation mise en place avec les enfants sur le choix des menus y sont certainement pour quelque chose.

• **Restaurant scolaire :** participation communale par repas

	2011	2010
Coût des denrées / repas	1,60 €	1,44 €
Participation communale au coût total d'un repas, incluant denrée, animation, charges de personnel et fluides	1,42 €	1,22 €

• **Garderie :** fréquentation en hausse et plus régulière ; participation communale en baisse

Participation communale globale (tous frais compris)	2011 : 1 976,32 €	2010 : 4 867,96 €

FINANCES

✓ **Demande de subvention pour les travaux d'aménagement du cimetière**

A l'unanimité le conseil a décidé de demander une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour le financement des travaux d'aménagement du cimetière dont les travaux sont estimés à 62 108 € HT (soit 74 281,17 € TTC).

URBANISME : Centre Bourg

✓ **Désignation de l'aménageur et approbation du traité de concession**

La concession d'aménagement signée en juillet 2010 avait dû être résiliée en mai 2011. En effet, les conditions financières se trouvaient fortement modifiées suite aux préconisations et contraintes urbaines imposées par l'Architecte des Bâtiments de France du fait de la présence d'une croix située place de l'église, classée « monument historique ».

Une nouvelle procédure a donc été engagée. Des deux candidats, seule la SADIV a remis une proposition. A la suite des négociations engagées, il apparaît que la SADIV présente toutes les capacités techniques et financières pour réaliser l'opération.

Par 20 voix POUR et 6 voix CONTRE, le conseil a désigné la SADIV comme concessionnaire de la ZAC Centre bourg. La durée de la concession d'aménagement est fixée à 8 ans (2012 – 2020).

L'équilibre financier est assuré avec une participation de la commune sous forme d'apport en nature de terrains propriétés de la commune et d'apport financier dont le montant maximum est fixé à 1 440 000 €. Ce montant pourra être revu à la baisse si le prix de vente augmente.

✓ **Autres points traités**

• Diverses cessions/acquisitions concernant des voies communales et des chemins ruraux nécessitant une enquête publique (unanimité)

• Recrutement d'un volontaire sous statut de Service Civique, pour le secteur jeunesse (unanimité)

• Adhésion au réseau Maison de la Formation Professionnelle du Pays de Rennes dans le cadre de la mise en œuvre du service public d'orientation en Bretagne qui assurera une mission d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement pour la recherche de formation ou d'emploi (unanimité)

***Ulrike Huet** - Adjointe culture et communication*

BIBLIOTHÈQUE

ABONNEMENTS

Une carte individuelle et permanente.
L'inscription est valable 12 mois.
Elle est gratuite pour les moins de18 ans, les étudiants de moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi.
L'inscription pour 2012 est de : 6,60 € pour un adulte et 11 € pour une famille (à partir de 2 adultes vivant sous le même toit).
Elle est gratuite pour 1 an pour toute personne ou famille nouvelle arrivante dans la commune et nouvellement inscrite dans le réseau sur présentation du justificatif remis à la mairie.

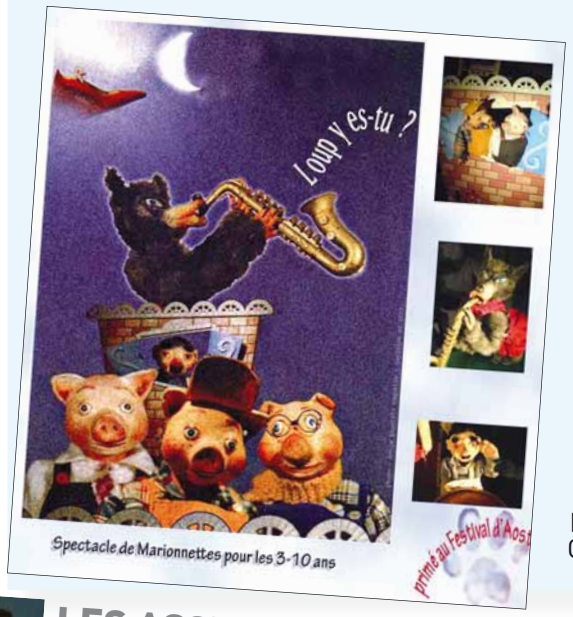

ANIMATION « PRINTEMPS 2012 »

C'est la PEUR qui sera le fil conducteur des animations dans les médiathèques du réseau : littérature fantastique, phobies, monstres... feront frissonner... Le programme vous sera communiqué début avril : affiches, flyers, site internet

www.mediatheques.syrenor.fr.

Réservez votre soirée du 4 mai pour le spectacle intercommunal, à Clayes **« Loup y es-tu ? »**

LES ASSISTANTES MATERNELLES À LA BIBLIOTHÈQUE AVEC LEURS TOUT-PETITS

- Un mardi matin, toutes les deux semaines, ils viennent emprunter des livres, des revues, des CD.

- A l'éveil musical du 26 janvier, ils sont allés à « la chasse à l'ours », une belle aventure... et ils sont repartis contents tout en espérant cependant ne pas rencontrer d'ours sur le chemin des poussettes.

QUELQUES CHIFFRES
BILAN DU RÉSEAU DES 6 MÉDIATHÈQUES

(La Chapelle des Fougerets, Clayes, Gévezé, Montgermont, Parthenay, Saint-Gilles)

Les habitants des 6 communes	Fonds					Inscrits actifs	Prêts	% de la population inscrite
	Livres	Périodiques	CD	Livres CD	Cdroms			
En 2010 16215 habitants	40337	109	3577	276	600	3698	80742	22,80 % *
En 2011 16957 habitants	43435	109	3973	315	678	4032	93731	23,80 % *

*La moyenne nationale se situe aux alentours de 17,5 %

Le service des navettes est également très apprécié. Le nombre d'ouvrages (livres, revues, CD) transportés entre les 6 médiathèques est passé de 713 en 2002, date de la création du service, à 4122 en 2010.

On peut penser que grâce à l'ouverture du portail internet les emprunts et les réservations vont augmenter.

AU THÉÂTRE EN BUS Mardi 24 avril 2012 à 20h ***Best Of***, chorégraphie de Philippe Découflé.
Réservations avant le 13 avril à la bibliothèque.

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE LA FLUME

De la musique avant toute chose...

Conservatoire à rayonnement intercommunal, l'école de musique de la Flume accueille aujourd'hui 920 élèves habitant dans les huit communes membres (Le Rheu, Mordelles, L'Hermitage, Chavagne, Cintré, La Chapelle Thouarault, Saint-Gilles et Breteil).
Les multiples parcours de formation offrent à tous l'opportunité de s'adonner à la musique, quel que soit son âge. De la sensibilisation des enfants à partir de 5 ans, à la formation complète, en passant par le parcours accéléré, se sont plus de 35 disciplines instrumentales qui sont enseignées.

La pratique collective, incitée par l'école, permet aux musiciens, apprentis ou confirmés, fréquentant ou non les cours, de se retrouver dans des ensembles aux esthétiques variées (musique du monde, musique actuelle jazz, orchestres à cordes, ensembles baroques, symphonique, traditionnelle ...).
Depuis deux ans, des ateliers de musique improvisée sont proposés, permettant ainsi de laisser libre cours à son inspiration. La création du chœur mixte « Fluma Voce » remporte également un franc succès auprès des adolescents, qui interprètent aussi bien de la chanson française que de la variété ou des titres tirés de comédies musicales.
Les élèves se retrouvent régulièrement sur scène, pour des concerts, des spectacles ou même des auditions régulières dites « une heure avec », cette confrontation avec la scène leur permet de prendre confiance en eux et de s'épanouir en partageant leur gout de la musique.
Certains ensembles comme le Big Band, l'harmonie participent également à des concerts lors de festivals « Jazz aux écluses » « Festival de Belfort », d'autres ont eu l'occasion de jouer en Irlande, en Allemagne lors d'échanges qui furent fructueux.
L'école de musique : c'est également le dispositif « Musique à l'école » qui met la musique à la portée de tous les enfants scolarisés sur le territoire. Les musiciens intervenants sensibilisent les enfants des écoles élémentaires à travers des projets conçus avec les enseignants.

Cette année, de nombreuses manifestations autour du thème de la danse verront le jour : un bal-trad pour enfants, un thé dansant, le tango se montrera dans tous ses états... et pour couronner l'année, le spectacle de danse d'Agora sera mis en musique par différents ensembles... une surprise haute en couleurs sonores !

Ecoutez votre curiosité et poussez les portes...

Pour découvrir l'école de musique : deux semaines de portes ouvertes du mercredi 23 mai au mardi 5 juin. De nombreux rendez-vous seront proposés, des concerts, des répétitions publiques....
Il sera possible d'assister à des cours, d'essayer les instruments et de rencontrer les enseignants.
Des répétitions publiques, des concerts (tous les horaires en ligne sur le site ou au 02 99 78 67 97)
Dans chaque commune du syndicat, une audition sera prévue, le programme vous sera communiqué ultérieurement.
Les inscriptions s'étaleront du mercredi 19 juin au 4 juillet. Le samedi 23 juin sera aménagé en atelier et parcours découverte avec la possibilité d'essayer tous les instruments.

Pour des précisions d'horaires et de lieux :

Ecole de musique de la flume
4 avenue de La Bouvardière
02 99 78 67 97
www.laflume-musique.com

ÇA S'EST PASSÉ AU SABOT D'OR

ZOOM SUR LES ATELIERS CLOWN POUR LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS en février ayant eu lieu pendant les vacances d'hiver.

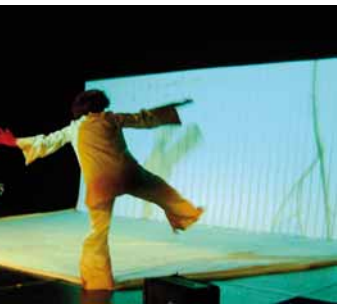

Pour être clown, on ne peut pas tricher

Voilà une règle de base que les enfants ont appris lors de l'atelier animé par Marie-Laure Cloarec (dans le cadre de la venue de la compagnie A Vue de Nez au Sabot d'Or), pour les enfants de Saint-Gilles, cette première semaine des vacances de février.

Et c'est quoi, un clown ?

Le clown exprime des émotions, mais sans paroles, seulement avec son corps, par le geste et la mimique. Pour réussir cette performance il faut être dans le vrai. La posture ne marche pas.

C'est cette expérience authentique que les enfants peuvent faire cette semaine. Bien évidemment l'approche de l'exercice diffère selon l'âge des enfants. Les plus petits plongent directement dans l'exercice pratique, alors que les plus grands sont à mêmes de comprendre des explications.

Mercredi après-midi : place au spectacle ! La compagnie A vue de Nez a présenté LA NUIT DE L'ESCARGOT QUI LUIT, un spectacle plein de poésie, émouvant et drôle. Les enfants et les familles présents ont beaucoup apprécié.

À VENIR...

UBU ROI / Cie du Puits qui parle - Théâtre OVNI

Caricature de la gouvernance des puissants, UBU ROI raconte l'accession au pouvoir du Père Ubu poussé par sa femme au meurtre du roi Venceslas. Trois comédiens-marionnettes re-fabriquent l'épopée dans leur machine à spectacle. A la croisée du clown, de la marionnette, du théâtre d'objet et du petit écran, ce spectacle est un OVNI ludique et merveilleusement populaire, réconciliant novices, amoureux du théâtre et des lettres, jeunes et moins jeunes, réfractaires, cinéphiles et téléphages.

www.lepuitsquiparle.fr
Vendredi 11 mai à 20 h 30 - Tarifs : normal 12 €, réduit 9 €
Durée : 1 h 15. Tout public à partir de 7 ans
Réservations : Mairie de Saint-Gilles - 02 99 64 63 27
www.saint-gilles35.fr, Office de Tourisme de Rennes Métropole, réseaux Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, www.fnac.com, Cora, Cultura, Leclerc, Virgin, www.ticketnet.fr

LUCE au Sabot d'Or le 10 février 2012
Témoignages du public :
« J'y suis allé sans entrain, à vrai dire. Une petite « Nouvelle Star » cela risque de ne pas être ma tasse de thé. Et puis, elle apparaît sur scène, rayonnante, dynamique, drôle. Elle sait créer la complicité avec son public. Elle a de l'humour, même de l'autodérision, mais aussi des moments lyriques, des accents de tendresse qui émeuvent comme dans cette « Symphonie Altzheimer » pour sa mamie. Merci pour cette belle soirée, Luce, et tous mes meilleurs vœux pour aller encore bien plus loin. »

Une mamie de 65 ans

« Ô merci mamie ! Qu'est ce que c'était bien ! On peut demander un autographe ?»

Luce s'est prêté au jeu des autographes et aux demandes de poser avec elle sans manières.

UN MOMENT FORT PASSÉ AVEC LA MUSIQUE CLASSIQUE EN JANVIER 2012 (cf. p.17-19 et 34)

À VENIR...

METIS / Cie Calabash - Danse
Fusion entre les origines de la danse jazz en s'appuyant sur la danse africaine, la danse orientale, la voix negro-spiritual et la soul musique, «Métis» se présente comme un voyage dans l'essence même du jazz qui permet de poser un regard sur la société d'aujourd'hui. Un terreau que questionne ici le chorégraphe Wayne Barbaste par une démarche artistique qu'il inscrit dans la rencontre avec les arts visuels.

www.association-calabash.org
Samedi 28 avril à 20 h 30 - Tarifs : normal 12 €, réduit 9 €
Tout public

NOS AGENTS ONT DU TALENT
LES ANIMATEURS DU PÉRISCOLAIRE

UNE ÉQUIPE SOUDÉE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Ils sont treize à s'occuper de vos enfants, matin midi et soir :

- le matin pour accueillir les enfants encore somnolents et les conduire au bon moment dans leurs classes respectives,
- le midi pour leur proposer jeux et détente avant et après le repas,
- le soir pour les accompagner dans leurs devoirs et les activités choisies.

Marion Pichard coordonne le travail de l'équipe.

Cette animatrice qualifiée est responsable du pôle périscolaire. Tous les jours elle pilote le travail des 12 animateurs au restaurant scolaire, dans les deux cours de l'école Jacques Prévert, dans la cour de l'école du Sacré Cœur, et le square devant le restaurant scolaire.

Un seul des animateurs travaille à temps plein, 3 parmi eux assurent un ¾ de temps, les autres interviennent à temps très partiel. Mais une chose les réunit : c'est d'avoir choisi ce travail parce qu'ils aiment les enfants et qu'ils désirent leur rendre agréable et doux l'accueil sur ces temps délicats.

(de gauche à droite) : Dominique Longuet, Nicolas Rogie, Betty Rouault, Johannie Sibert, Anaëlle Angibaud, Thibault Leperchois : parti, Jocelyne Bloutin, Fabien Eon, Marion Pichard
Absents : Marion Couapel, Sabrina Decan, Fanny Sourdin, Geneviève Ruelleux (remplaçante)

En amont du repas : Après l'accueil des enfants dès 7 h 30, Marion relève le nombre d'enfants qui mangeront au restaurant scolaire ce jour-là. Un système informatique permet une remontée automatique des données à la mairie.

Dès 9 h 30 la cuisine est avertie s'ils seront 310 ou 320 ou plus. Marion transmettra aussi si tel ou tel enfant à régime bien défini sera présent le midi.

Le temps du midi : 4 animateurs aident les ATSEM au restaurant scolaire pour que le repas des 120 tout petits soit un temps agréable.

Les 8 autres se répartissent entre les cours des écoles (Sacré Cœur, maternelle et élémentaire de Jacques Prévert), le square et le self.

Marion, supervise et contrôle toute l'organisation : elle intervient là où le besoin se fait sentir et elle orchestre l'entrée des plus grands dans le self.

Garderie du matin et du soir (au restaurant scolaire)

Tous les matins, une bonne quarantaine d'enfants sont accueillis, puis conduits vers leurs classes.

Le soir 120 à 130 enfants des trois écoles se retrouvent sous la responsabilité de l'équipe. Les plus grands peuvent faire leurs devoirs dans un lieu calme jusqu'à 19 h. Les animateurs les accompagnent, mais ce n'est pas une aide au devoir. Cela ne relève pas de leur compétence, bien qu'ils prêtent une attention particulière à la trentaine d'enfants qui restent tard.

Nous avons discuté avec Marion

Quelles sont les activités proposées ?

Par beau temps, les jeux de plein air prédominent. Le sport, le basket et le foot, sont très prisés. Deux de nos animateurs ont d'ailleurs un brevet d'animateur sportif. Quand il fait mauvais, des jeux de société ou d'autres activités sont proposées dans la salle audiovisuelle. Les enfants sont très demandeurs de coloriage, de fabrication de petits objets. Ils choisissent librement, les animateurs les guident, les aident.

En plus, un jeudi sur deux, l'animatrice jeunesse propose un atelier informatique au PIJ à un groupe d'enfants de la garderie (une tranche d'âge différente à chaque fois). Ils ont pour projet de créer un « mini journal de la garderie » avec petits articles, jeux, etc.

Rencontrez-vous parfois des problèmes ?

Bien sûr. Si un enfant ne montre pas d'entrain, semble mal à l'aise, si une dispute éclate entre enfants, un animateur se détache, s'en occupe. Les animateurs prennent ces enfants à part, discutent avec eux.

Est-ce que tous les enfants sont accueillis ensemble ?

Le matin oui. Le soir petits et grands sont séparés jusqu'à 18 h. Ensuite, les grands remontent en garderie des petits où ils peuvent continuer à faire leurs devoirs ou jouer entre eux.

Mais le midi les enfants sont accueillis ensemble : le square est le lieu de rencontre entre les deux écoles. Les enfants des deux écoles peuvent choisir de manger ensemble, ils jouent ensemble dans le square. Ici, chacun va et vient à son gré.

Ceux du Sacré Cœur sont accueillis dans le square, ils peuvent manger à partir de 12 h 15 : ce sont eux qui décident quand ils souhaitent manger. Après le repas ils y restent jusqu'à 13 h 20. Comme la place est un peu exiguë, le foot n'est autorisé que deux fois par semaine. Ils disposent aussi de jeux de société pour des activités plus calmes.

Les enfants des écoles Jacques Prévert peuvent venir jouer dans le square avec les enfants de l'école du Sacré Cœur s'ils le souhaitent. Ils y jouent librement sous l'œil attentif de l'animateur. Il faut qu'ils puissent se défouler après la classe.

Les petits ont une grosse caisse avec des jeux à leur disposition. Les tout petits mangent en premier, puis ils partent à la sieste.

Comment assurez-vous la coordination ?

Toute l'équipe est réunie une fois par mois pour le temps du midi, une fois tous les trois mois au moins pour la garderie. Mon rôle est aussi de réfléchir aux activités à proposer.

Les trois animations festives sont préparées par une équipe de 5. Nous réfléchissons sur un thème à mettre en valeur. Les enfants adorent ces moments. En novembre dernier, nous avons retenu le thème du cabaret. Les salles du restaurant étaient décorées, nous avions choisi des musiques et des déguisements appropriés. En plus de l'amusement, ce thème nous a permis de mettre en avant la civilité à table.

Quel lien y a-t-il avec le projet éducatif ?

Le projet éducatif a pour objectif de développer un vivre ensemble harmonieux. Cette année, nous apportons une attention particulière aux repas. Nous avons créé une commission repas composée d'enfants, d'animateurs et du cuisinier. Elle se réunit avant toutes les vacances scolaires pour décider des menus pris au restaurant scolaire. Ainsi les enfants mangeront les aliments qu'ils ont choisis eux-mêmes.

ATSEM
QUI ET QUOI SE CACHENT DERRIÈRE CE TERME ?

Françoise, Anne-Sophie, Chrystèle et Béatrice sont des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles à l'école Jacques Prévert. Ce sont elles qui s'occupent des tout petits en assistant les enseignantes de la maternelle.
Elles sont présentes toute la journée, de 8 h 15 à 18 h le soir.
Leurs tâches sont multiples : **dans la classe** et selon les demandes des enseignants, elles préparent les ateliers, la peinture pour les dessins, le goûter, et elles amènent les petits bouts de choux aux toilettes en veillant à ce que tout le monde se lave les mains comme il faut. Chaque ATSEM assure aussi le nettoyage de sa classe le soir.
Le travail est défini en début d'année avec l'enseignant et ajusté selon les besoins. Cela se passe bien, il y a une bonne entente et une bonne ambiance générale.
Le midi elles accompagnent les enfants au **restaurant scolaire** ; elles aident certains enfants à manger s'il le faut. *« Une fois que c'est parti, ils mangent tout seuls »*, précise Béatrice.
Elles veillent à ce que cela se passe bien, rappellent un petit à l'ordre quand cela est nécessaire. *« C'est rare »*, confie Anne-Sophie, *« il n'y a pas de bagarre, ils savent qu'il y a des règles ».*
C'est une journée non-stop. Elles mangent à tour de rôle pour qu'il y en ait toujours deux à être présentes avec les enfants.
Après le repas, elles ont la responsabilité de la **sieste** pour une trentaine de petits écoliers. *« Nous voulons que les enfants l'apprécient. Ce n'est pas une punition, mais un temps nécessaire de repos pour les petits »*, dit Chrystèle. Ainsi elles veillent à ce que cela se passe dans le calme. Parfois il faut stopper les petits bruits par des *« chut »*. Si un enfant a plus de mal à s'endormir, elles n'hésitent pas à s'asseoir à côté de lui, à le rassurer. Si un enfant ne va pas bien, elles peuvent l'isoler, prendre la température, avertir les parents.
A l'heure des mamans et papas, il n'est pas rare que les parents les interrogent : est-ce que mon enfant a bien mangé, est-ce qu'il a fait la sieste ? Comment cela s'est-il passé aujourd'hui ?
Ce sont elles aussi qui, à tour de rôle, assurent la **sécurité** pour la traversée de la rue du Parc, face à l'école élémentaire. Quand elles s'aperçoivent qu'un enfant doit attendre trop longtemps l'arrivée de ses parents, pour des raisons de sécurité, elles peuvent l'amener d'office à la garderie.
De plus en plus d'enfants restent d'ailleurs à la **garderie** après l'école. *« Il y en a du monde ! »* s'exclame Françoise, *« mais les enfants s'y plaisent. Ce n'est pas rare d'entendre les enfants dire au parent venu les chercher ' Tu viens trop vite !' ».*
Les ATSEM n'interviennent à la garderie que les mardis et jeudis, journées particulièrement chargées. C'est un moment privilégié. *« On a le temps d'écouter leurs petites histoires, de jouer avec eux »* sourient-elles. C'est un moment sans contrainte, les enfants choisissent librement leurs activités, ils peuvent jouer avec les petits copains ou simplement se reposer avec leur doudou. La journée est longue pour certains.
Le soir, en partant, elles reçoivent souvent un petit bisou. C'est un juste retour d'amour. Elles ont choisi ce travail par goût, parce qu'elles aiment les enfants.

Ulrike Huet

(de gauche à droite) : Anne Sophie Gentilhomme, Chrystèle Alix, Françoise Guillard, Béatrice Dy

HB CONSULTING UNE AGENCE DE CONSEIL
EN COMMUNICATION ET MARKETING SUR LA COMMUNE.

Tout est parti d'un constat simple qui mène sa manière de penser et de travailler : stop aux préjugés sur le marketing et la communication ! Le marketing et la communication sont des outils accessibles à tous. Valoriser son entreprise, son savoir-faire, ses produits ou ses services n'est pas réservé qu'aux très grandes entreprises, bien au contraire !
Après une formation en école de commerce et sept années d'expérience professionnelle dans les domaines du marketing et de la communication au sein de grands groupes industriels (Bongrain, Snaidero, Roullier), Héloïse Bleher vient de créer sur la commune son agence de conseil et création en communication et marketing : HB Consulting.
L'idée : proposer une solution à la carte (conseil sur les actions, pilotage de l'ensemble ou partie du projet, management des prestataires) aux entreprises et institutions qui ont des projets en communication, marketing et évènementiel. Concrètement HB Consulting propose aussi bien des prestations d'études marketing : positionnement, veille concurrentielle, que des prestations de conseil en communication, que des créations graphiques d'outils de communication ou encore de la gestion d'évènements entreprise.
Héloïse Bleher positionne son offre comme une alternative aux différentes agences spécialisées (conseil en communication, marketing, création graphique) en proposant une prestation globale flexible avec un interlocuteur unique et de proximité.
Contact : Héloïse Bleher - HB Consuting
9 avenue de l'ile des bois, 35590 St Gilles
hbleher.consulting@yahoo.fr – Tél. 06 71 55 27 00

LE CARNAVAL DES ANIMAUX
LES ARTS PLASTIQUES APRÈS LA MUSIQUE

Emmanuel CERISIER, illustrateur, apporte son savoir-faire aux enfants de l'école Jacques Prévert.
À l'école, le travail autour du Carnaval des Animaux de Camille Saint Saëns, ne s'est pas arrêté avec le concert donné par l'orchestre de Bretagne au Sabot d'Or le 27 janvier 2012. C'était le thème fédérateur du projet d'école cette année.
Les enseignants ont imaginé mêler les arts plastiques à l'expérience musicale.
Le 31 janvier à 13 h 30 précises, je suis accueillie par le directeur de l'école, Thierry Desvaux. Nous saluons Emmanuel Cerisier et nous rendons dans la classe de CP/CE1. Les enseignantes Catherine Cochet et Nicole Lécuyer ont en effet imaginé faire travailler leurs élèves avec le dessinateur autour des animaux. La classe de CP a bénéficié le matin même d'une animation similaire.

Emmanuel Cerisier explique le travail qu'il propose et se présente : « Cet après-midi nous allons faire de belles images en rapport avec le Carnaval des Animaux. Il va falloir être très concentré et patient aussi. Nous allons travailler avec des papiers collés, c'est un travail délicat. Je vais vous montrer les méthodes. Car mon métier, c'est de faire des dessins, des illustrations. » Il montre quelques-uns de ses livres. « C'est toi qui les écris aussi ? » demande un petit garçon. « Cela m'arrive. Mais le plus souvent je dessine, je colorie », répond l'artiste.
La discussion continue autour de l'expérience musicale des enfants. « Qu'est-ce qui s'est passé vendredi dernier ? » demande-t-il à la classe. Les réponses fusent : « Il y avait le lion, la tortue, l'éléphant ... »
« Vous les avez vus ? » « Non, mais ils nous disaient avant », rétorquent les élèves. Les pingouins joués par les pianistes les ont particulièrement impressionnés : blanc sur le ventre, noir sur le dos ; ou encore la danse de l'éléphant jouée de façon si émouvante par la contrebasse ; et le rugissement du lion sortant avec force du piano.
Le travail commence. M. Cerisier sort des modèles de dessins (les enfants sont encore trop petits pour les faire eux mêmes). Les enfants forment un cercle autour de lui pour observer comment coller les petits bouts de papiers colorés que la maîtresse a apportés. « Vous n'êtes pas obligés de respecter les couleurs de l'animal. C'est le carnaval ! » explique-t-il. « Vous commencerez par le fond, après vous passerez aux personnages. Respectez bien les limites du dessin et ne laissez pas de blanc ! »

Les enfants mettent leurs blouses, les plus grands aident les petits (surtout pour la fermeture au dos !) ; l'enseignante forme des groupes composés de petits et de grands ; et tout ce petit monde se rend à l'atelier. M. Cerisier recommande alors aux enfants : « N'hésitez pas sur la couleur, choisissez des couleurs qui vont bien ensemble ! » Il énumère des couleurs complémentaires : rouge et vert, jaune et bleu... La plupart des enfants commencent par une couleur dans des tons rouges. Le rouge, c'est beau, c'est la couleur de l'amour, de l'action, ça flashe.
En tous cas, c'est une belle sensibilisation aux couleurs et un exercice qui demande adresse et maîtrise.
Catherine Cochet m'explique que cette activité fait partie du projet d'école bâti cette année autour du Carnaval des Animaux. En amont, tout le monde, même les petits, a travaillé avec les Dumistes (intervenant musique) de la Flume autour de la musique l'œuvre de Camille Saint Saëns. Les plus grands ont également travaillé sur les textes, la création littéraire. Maintenant les arts plastiques sont à l'honneur pour les CP et les CP/CE1 avec des projets spécifiques selon l'âge des enfants.
Voilà une médiation autour d'un projet artistique qu'on ne peut rêver mieux.
Félicitations à tous ceux qui se sont engagés dans ce projet commun !

Portrait > Emmanuel Cerisier
Emmanuel Cerisier habite à Saint-Gilles depuis 2 ans où il a rejoint sa compagne. Il est originaire de Pacé. Après une formation en arts graphiques et Beaux Arts à Rennes, à Rouen et à Paris, il a publié une cinquantaine d'ouvrages depuis une quinzaine d'années. Il travaille pour différents éditeurs jeunesse et parfois pour la presse enfants: L'école des loisirs, Bayard, Gulfstream, Fleurus, Casterman, Hatier... Depuis 6 ans il réalise également des illustrations pour une agence de dessinateurs en l'Angleterre.

Comment trouvez-vous du travail ?
« Au début, il fallait démarcher les éditeurs, aujourd'hui je travaille beaucoup à la commande à mon domicile. Grâce aux ouvrages déjà publiés, mon travail est plus visible, il est moins nécessaire de chercher des éditeurs »

Comment travaillez-vous ?
« Je travaille souvent sur plusieurs projets en même temps. Je reçois d'abord le texte de l'auteur via l'éditeur et réalise ensuite un crayonné assez détaillé. J'attends une validation de l'éditeur avant de passer à une mise en couleurs à la gouache. Je travaille depuis toujours de façon traditionnelle. J'accorde beaucoup d'importance à la mise en scène, à la lumière et aux détails. »

Quelles sont les qualités d'un dessinateur pour enfants ?
« Je n'ai pas vraiment choisi de faire des illustrations pour les enfants en particulier. Ce sont eux qui lisent mes livres, mais c'est mon style d'illustrations qui est adapté à des ouvrages jeunesse; moi je réalise beaucoup d'images pour des documentaires historiques, car j'ai une passion pour l'Histoire. Comme pour tous les dessinateurs, j'imagine qu'il faut être très observateur, patient et s'intéresser à toutes les images autour de nous en général. »

Quelques titres publiés par Emmanuel Cerisier
- Le grand livre des sciences et inventions indiennes (Éditions Bayard)
- L'Atlas des Romains (Casterman)
- Perdu en mer, album sur les pêcheurs de Terre neuve (éditions L'école des loisirs)
- L'incroyable voyage de M. de Lapérouse (Gulfstream éditeur)

Ulrike Huet
Adjointe culture et communication

HOMMAGE AU MAIRE HONORAIRE
MAURICE BOUGET

Une des plus grandes figures et mémoires de Saint-Gilles nous quitte.

C'est avec tristesse que je me fais l'interprète de la collectivité saint-gilloise pour vous accompagner Monsieur le Maire Honoraire dans votre dernière demeure, entouré de vos proches et de vos nombreux amis de Saint-Gilles et de la région, et pour rendre hommage à votre importante action citoyenne.

Merci pour votre engagement dévoué, désintéressé au service de vos concitoyens avec un sens humaniste, profond, et une implication sincère et inconditionnelle.
Vous représentez un morceau de notre histoire commune, et demeurerez le socle de notre développement local actuel.

Grâce à votre perpétuel dynamisme, aidé par de solides piliers élus, dont nombre vous accompagnent aujourd'hui, le chemin parcouru sous vos 24 années de mandat est énorme. En 1965, alors que vous terminiez tout juste l'électrification de Saint-Gilles et la création des dernières voiries rurales, vous vous lanciez déjà dans un accueil de populations nouvelles sans précédent, la commune évoluant de 1137 à 3075 habitants.
À l'image de votre exploitation qui se développait et se modernisait, vous emboitiez le pas de la modernisation pour Saint-Gilles. Quelle abnégation et quelle énergie ne vous a-t-il pas fallu, et que de nuits sans sommeil, pour favoriser un développement aussi harmonieux, soutenu en toute discrétion par votre épouse et votre famille.
À vous, bâtisseur infatigable, alliant le social à l'économique, nous devons la création des premiers lotissements, la première zone industrielle du Gripail, la mairie actuelle, un nouveau groupe scolaire, un nouveau complexe sportif, l'arrivée de sociétés marquantes comme l'INRA et COBIPorc.

Vos valeurs de solidarité vous ont conduit à favoriser la création du CIAS et à penser aux aînés à travers la réalisation du foyer logement.
Précurseur dans l'innovation de l'habitat, les ensembles de petites maisons sociales sur de petits terrains font toujours le bonheur des retraités et s'avèrent aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

Votre réflexion intercommunale vous a entrainé à adhérer au district de Rennes.
La ceinture verte et bleue avec son magnifique étang communal demeurera parmi votre œuvre de visionnaire sur laquelle s'appuient vos successeurs dans les plans d'urbanisme.
Que de réalisations qui ont façonné la transformation de notre commune rurale en commune rurbaine, accueillante, vivante, solidaire et conviviale.
Maurice, je suis heureux et fier d'avoir appris à aimer au fil des années l'homme que vous étiez. Votre attention à la vie publique n'a jamais cessé. J'appréciais l'avis que vous me donniez régulièrement, discrètement, accord ou désaccord, par écrit parfois, en me rappelant à chaque fois que vous respectiez la décision démocratique.
J'ai un regret : celui d'avoir répondu trop tardivement, aujourd'hui seulement, à votre aimable dernière invitation à échanger en partageant le café de l'amitié.

A votre épouse, à Marie-Jeanne, à Maurice, à Isabelle, aux petites-filles adorées, au nom de la communauté saint-gilloise, j'adresse l'expression de notre compassion, de notre sympathie et de notre profond respect.

Jean-Michel Busnel, maire
le 13 février 2012, lors des obsèques

Accueil paroissial de Monsieur Maurice BOUGET, le 13 février 2012, prononcé par Marcel GUYON

« C'est avec une grande émotion que nous vous accueillons ici, dans cette église que vous connaissiez bien, Monsieur Bouget.
Vous êtes né le 29 juillet 1923 à la Motte-Henry. Vous avez exercé la profession d'exploitant agricole jusqu'en 1970 à la Motte et ensuite au Chemin-du-Houx. En 1987, Marie-Jeanne et Maurice ont repris l'exploitation. Le 26 octobre 2002, vous avez célébré vos Noces d'or, un grand moment de bonheur partagé avec votre famille.

Nous retiendrons également cette image du respect de vos engagements dans la vie municipale pendant 36 années, dont 24 ans comme Maire de Saint-Gilles. L'image que vous nous laissez, est celle d'une générosité active, d'une bienveillance naturelle, du souci de mettre en valeur chacun, dans une construction communautaire humainement liée et solidairement harmonieuse.
Chacun ici, porte en mémoire de vous, une image d'une personnalité forte, rayonnante, dynamisant, rassérénant, avec ses valeurs sûres, pratiquant l'échange sincère, inspirant la confiance.
Vous aviez foi en l'être humain, faisant preuve ainsi d'une profonde compréhension de la vie. Votre mémoire restera intacte dans nos cœurs... »

OPPOSITION

POURQUOI VOULOIR POLÉMIQUER ?

(ARTICLE RÉDIGÉ LE 05/03/2012)

Philippe THEBAULT

Alain PAUL

Françoise FISELIER

Raymond COZ

Laurence DIQUELOU

Ludovic COULOMBEL

À plusieurs reprises, le maire a voulu lancer une polémique concernant le projet de transfert du complexe sportif.
S'il est vrai que des divergences de vues existent sur plusieurs dossiers avec le maire et sa majorité, sur celui-ci la réalité est tout autre.

Rappelons-nous :

Lors de la campagne des municipales, notre liste Agir Ensemble pour Saint-Gilles proposait une étude alternative pour déterminer quelle était la meilleure solution financière, économique et sportive entre la modernisation du complexe sportif maintenu sur le site actuel et le transfert des terrains de foot et de la halle aux boules. Nous ne défendions pas à tout prix le maintien sur le site actuel mais nous voulions avoir une étude comparative entre le maintien et le transfert. Le maintien ayant pour nous l'avantage de créer un véritable pôle sportif sur la commune facilitant une gestion mutualisée des divers équipements et surtout propice à créer du lien entre les usagers et les pratiquants des différentes disciplines sportives.

Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, la municipalité a refusé d'étudier une autre proposition que la sienne. Nous le regrettons. Nous avons été élus sur un programme, des propositions, des méthodes de travail participatives. Nous restons fidèles à nos engagements et aux nombreux suffrages des Saint-Gillois.

Mais nous sommes aussi des élus responsables, conscients de la nécessité de mettre aux normes le complexe sportif, nous avons pris acte de la décision et toujours voté pour les délibérations concernant les nouveaux terrains de grands jeux. Nous sommes intervenus en commissions mais aussi au conseil municipal pour soutenir et améliorer ce projet.

Nouveau terrain de foot en herbe près du Sabot d'Or

Nous sommes une équipe minoritaire. Cependant, **nous avons toujours veillé à exercer nos responsabilités d'opposants dans un esprit positif et constructif, avec toute la vigilance qui s'impose aux élus lorsqu'il s'agit de défendre l'avenir de la commune et l'intérêt général des Saint-Gillois**. Notre rôle est bien de proposer, de contrôler, de s'opposer parfois mais aussi d'accompagner la majorité, c'est le cas sur ce dossier.
Nous avons adopté la même position concernant la voie de liaison entre les deux zones artisanales notamment mais aussi sur d'autres projets.
Cependant des désaccords majeurs existent sur plusieurs dossiers avec la majorité mais est-il besoin d'en rajouter ?

✓ Ainsi, nous avons proposé le maintien de la MJC sur la base d'une remise à plat de ses missions et des moyens qui lui auraient été versés. La majorité a décidé la suppression très coûteuse de la MJC.

✓ La localisation de la nouvelle bibliothèque rue de Rennes a été décidée sans aucune concertation. Ce choix ne permet pas de répondre à l'engagement pris devant les électeurs de la création d'une médiathèque. La majorité a refusé d'étudier d'autres alternatives.
Nous considérons que le choix d'implantation de la nouvelle supérette sur la commune n'est pas le plus judicieux. Ce choix a encore une fois été décidé sans concertation. La majorité a là aussi refusé toute autre proposition d'implantation.

✓ Concernant la ZAC centre bourg, nous avons proposé d'élargir le périmètre de cette ZAC que nous estimons trop petit. La majorité n'a pas retenu notre proposition.

✓ Nous aurions augmenté et réparti différemment l'enveloppe budgétaire allouée aux subventions aux associations. La majorité a toujours privilégié une approche comptable des subventions.

✓ Nous avons également des désaccords profonds sur la manière d'appréhender l'exercice des fonctions électives. Nous ne partageons pas les mêmes valeurs et n'avons pas la même conception de la démocratie locale.

Exprimer un avis différent, confronter des idées, des projets, s'écouter c'est aussi cela la démocratie.

Les 22 avril et 6 mai pour les présidentielles, les 10 et 17 juin pour les législatives, les Saint-Gilloises et Saint-Gillois vont être amenés à se déplacer pour voter. Souhaitons qu'ils soient le plus nombreux possible. Nous tiendrons à cette occasion avec nos collègues de la majorité les bureaux de vote.

Le groupe de l'opposition municipale
(Philippe Thébault, Françoise Fiselier,
Alain Paul, Laurence Diquelou, Raymond Coz
et Ludovic Coulombel)

COHÉRENCE ET PERTINENCE DES PROJETS COMMUNAUX

En début de mandat, la municipalité avait le choix entre deux voies :

• Maintenir le complexe sportif sur place et se contenter de créer une mini zone d'activités de 6 à 7 ha avec des charges importantes pour la commune (mise aux normes des terrains – 1 million d'euros, construction de nouveaux vestiaires et du boulodrome – 1 million d'euros) et l'impossibilité financière de créer une route de détournement du centre bourg – 2 millions d'euros.

• Déplacer les terrains de grands jeux près du Sabot d'Or et permettre ainsi la création d'une zone d'activités de 13 ha, éligible d'être zone d'intérêt communautaire portée financièrement par Rennes Métropole.

C'est cette deuxième option, très contestée à l'époque, que l'équipe municipale en place a défendue et réalisée une fois élue. Ainsi des 4 millions d'euros du coût total de l'opération, seuls 1,8 millions d'euros restaient à la charge de la commune.

Or, le développement actuel de notre commune prouve largement que ce choix initial fut le bon choix.

Par ailleurs, la création de la zone d'activités de la Forge répond largement aux quatre objectifs du développement durable que la municipalité cherche à appliquer :

Social : création d'emplois sur place

Économique : le portage financier de la zone par Rennes Métropole, permet à la commune d'investir dans la restructuration du centre bourg

Écologique : la récupération des eaux pluviales par alvéoles sous la chaussée (voir Syner'Gilles n°108, déc 2010, p.7) est économe en place et protège le milieu naturel

Cadre de vie amélioré : la nouvelle voie déleste le centre bourg

LA MAJORITÉ AU TRAVAIL

Vos élus travaillent à la mise en place du programme sur lequel vous les avez élus. Ils ont depuis le début de l'année :

✓ ouvert la route de contournement du centre bourg
✓ démarré les travaux de relocalisation de La Poste
✓ démarré les travaux de l'office cuisine au Sabot d'Or
✓ attribué la concession de la ZAC Centre bourg à la SADIV
✓ voté les subventions aux associations pour 2012

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)
DE L'ÉCOLE PUBLIQUE JACQUES PRÉVERT

Composée d'une trentaine de parents bénévoles, l'APE a pour but de récolter des fonds pour participer au financement des projets pédagogiques (sorties, matériel...) des enseignants de l'école publique.

Et l'année scolaire a démarré sur les chapeaux de roue pour les parents ! Après avoir renouvelé son bureau lors de l'assemblée générale début octobre, les membres de l'APE ont organisé plusieurs ventes de crêpes et de gâteaux à la sortie de l'école. Ils ont ensuite préparé un superbe marché de noël début décembre. Il y avait ce jour là de très nombreuses gourmandises que les parents avaient confectionnées (caramel au beurre salé, biscuits de noël, macarons, mendiants...). Des créations manuelles étaient également à vendre. En décembre, les parents ont également pu profiter des chocolats de Noël français et des sapins du producteur de Saint-Gilles vendus au profit de l'APE. Et Noël a été une période pleine de bonnes surprises pour les enfants : cinéma au TNB pour voir « le Tableau » pour les enfants de l'élémentaire, spectacle à l'école maternelle, goûter de Noël à l'école avec venue du père Noël...

Et 2012 s'annonce tout aussi active ! Les membres préparent déjà la chasse à l'œuf du 1er avril et la fête de l'école du 16 juin, deux autres temps forts de l'année scolaire. Si cela représente une grande quantité de travail, c'est toujours dans la bonne humeur. En effet, les membres se réunissent régulièrement, en fonction des disponibilités de chacun, afin de préparer les actions de l'APE. Ce sont des réunions conviviales qui permettent aux membres d'échanger sur l'école et les enfants. Car ils n'oublient jamais que tout ce que l'APE récolte bénéficie directement aux enfants à travers les sorties organisées par l'école en les rendant gratuites (avec l'aide également des subventions de la mairie).

Parallèlement, l'APE s'occupe du mille-pattes, le pédibus de la commune. C'est un mode de déplacement doux qui permet aux enfants de venir à pied à l'école et fonctionne sur le même mode que le bus. Sauf que le moteur du bus, ce sont les jambes des petits marcheurs !

L'ape profite de cet article pour remercier les parents qui s'impliquent et participent à toutes ces actions, rendant possibles de nombreux projets pédagogiques et permettant la gratuité pour tous des sorties. Rendez-vous donc le 1er avril pour la traditionnelle chasse à l'œuf dans l'école, et le 16 juin pour la fête de l'école !

Nous sommes toujours à la recherche d'idées nouvelles, n'hésitez pas à nous rejoindre ! pas d'adhésion, l'association est gratuite.

Renseignements : apejacquesprevert@yahoo.fr ou 02 99 26 34 67

Emmanuelle FRIGOUT,
présidente de l'APE Jacques Prévert

AMICALE DES RETRAITÉS

L'amicale se porte bien, toujours aussi dynamique.
Deux grands voyages sont prévus cette année, le Tyrol et la Corse, en partenariat avec les anciens combattants.
D'autre part, le **24 mars** a lieu le repas annuel du club, ainsi qu'un voyage d'une journée.

FÊTE DES CLASSES 2

Samedi 26 mai, la journée se déroulera de la façon suivante :
10h30 : messe
11h30 : dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts
11h45 : photo de groupe au Sabot d'Or
12h30 : vin d'honneur offert par la municipalité
13h30 : banquet
La journée se terminera par une soirée dansante. Pour l'après-midi, pensez à vos jeux de palets, boules, cartes, etc.

Les inscriptions pourront se faire du **samedi 7 avril au dimanche 6 mai** dans 3 lieux différents (le bar PMU, la boulangerie du centre et la boulangerie Le petit croûton).

Pour les retardataires, une permanence aura lieu sur la place du marché le 5 mai. Le tarif est fixé à 35 € pour les adultes et à 15 € jusqu'à 10 ans.

Renseignements au 02 99 64 62 52.

ACPB

Nouvel an au Sabot d'Or

La nuit est tombée sur le Sabot d'Or, peu à peu les groupes arrivent, le hall se remplit. Tous s'extasient devant les décors. L'Espagne est à l'honneur, étalant ses couleurs des arènes à la Feria, de la muleta aux robes chamarrées. Chapeaux noirs, chemises blanches, gilets et ceintures de couleur pour les garçons, robes de danseuses espagnoles pour les filles, les hôtes ont fière allure. Depuis trois jours ils ont réalisé les décors, aménagé la salle pour cette seule soirée. Merci aux bénévoles et à nos partenaires pour leur aide indispensable.

Puis les portes se sont ouvertes sur les couleurs ibériques et les tablées rutilantes. Déjà le soleil brillait dans les cœurs. Buffet apéritifs débordant de gourmandises, punch et sangria, chacun retrouvait ses amis, ceux qu'il aime, et les discussions allaient bon train.

Franck et David animèrent au long du dîner, les danseurs au ballet d'une nuit de charme. Aux ordres d'un torero chef de rang, les serveurs ont contenté les nombreux convives.

Il va sans dire que la fête dura jusqu'à la soupe à l'oignon quand naissait déjà un jour nouveau. 2012 était baptisé.

Paris est à vous

Paris et ses monuments, la Seine, l'Assemblée Nationale... le programme était prometteur !

Partis de la Pierre Blanche vers 4 h du matin, les cinquante passagers faisaient halte au pied de la grande dame de fer vers 8 h. Direction le palais Bourbon où, guidés par Monsieur le Député Marcel Rogemont et Monsieur Ludovic Coulombel, les

visiteurs découvrent le grand hémicycle, le bureau du Président de l'Assemblée, les salles de réceptions... En ces lieux chargés d'histoire, l'Art côtoie l'éclat des dorures dans la splendeur de l'architecture impérial.

Le passage au self pour se restaurer, puis sur la terrasse ou l'on découvre l'étendue de la capitale. La Seine et ses bateaux- mouche attendaient les visiteurs d'un jour. De Notre Dame au Trocadero, on se ballade à travers le temps guettant les rimes d'un poème ou d'une chanson que le vent disperse pieusement.

Mais le car a vite repris ses droits emmenant en ballade ses passagers à la découverte des monuments célèbres de notre belle capitale. Puis ce fut le retour, un arrêt pour le dîner et l'arrivée vers minuit à Saint-Gilles.

La bonne année des compagnons.

Grosse affluence au Sabot d'Or pour les vœux des Compagnons de la Pierre Blanche. A cette occasion les adhérents renouvelaient leur carte. Le bureau a totalisé 10 inscriptions, chacun choisissant son petit cadeau de bienvenue.

Après le mot du président et le discours de Monsieur le Maire Jean- Michel Busnel, chacun a trinqué à la nouvelle année en dégustant les pizzas préparées sur place.

L'inscription reste ouverte pour tous, au dos de la carte le calendrier des festivités 2012.

Menuiserie - Agencement - Décoration
Menuiseries extérieurs mixte - bois - alu - PVC
Coordination de travaux
Réseau Artisans tous corps d'état
Yann Brémaud
CUISINE - PLACARD - PARQUET
BUREAUX - MAGASINS - CHR (restaurant)
AMENAGEMENT - RENOVATION
EXTENSION - COMBLES, etc...
yann.bremaud@cegetel.net - Tél. 02 99 64 67 95 - Port. 06 61 79 16 88
1, rue du Clos Michel - 33590 ST GILLES

BADMINTON

Cette saison, la section a engagé 2 équipes (24 joueurs) en compétition en D5 dans le championnat Codep35. Depuis la rentrée sportive, Denis Arze, l'entraîneur, ainsi que les deux capitaines Mélanie Bodin et Céline Texier se sont employés à mener à bien les séances d'entraînements, les rencontres de championnat, ainsi que le suivi des adhérents-licenciés. L'équipe de Mélanie comptabilise 8 victoires sur 8 rencontres disputées (11 rencontres à jouer sur l'année) et est bien partie pour accéder à la montée pour sa première participation.

L'équipe de Céline n'a pas eu le même rendement (seulement 1 victoire sur 7 rencontres disputées), mais l'apprentissage se fait doucement dans une bonne ambiance.

En ce qui concerne les rencontres interclubs en loisir, nous avons déjà rencontré une dizaine de clubs des alentours. Fred a le don de motiver ses troupes pour ses rencontres qui se veut être amicales. A la lecture de l'article, nous aurons déjà vécu l'évènement sportif de la section qui se déroule le dimanche 25 mars : 4e édition du tournoi Le Printemps Des Accrobads - tournoi de doubles mixtes et hommes.

Le vendredi 15 juin à 20 h, la section badminton organisera son 1er « tournoi des partenaires», regroupant tous les adhérents, ainsi que nos partenaires (sponsors, l'USSG et la mairie).

HANDBALL

Tour d'horizon de la section handball de l'US Saint-Gilles

▶ *l'école de hand et une partie des jeunes ayant assuré l'arbitrage lors du plateau mini-hand organisé par la section le 14 janvier 2012.*

Pour la saison en cours, les motifs de satisfaction sont nombreux :

- **nouvelle progression du nombre des adhérents :** la section compte dorénavant 142 licenciés répartis en 9 équipes jeunes + 2 équipes « loisirs »,
- **niveau de jeu pratiqué par les différentes équipes jeunes :** 3 équipes évoluent en championnat Départemental Excellence et l'ensemble des équipes se comportent honorablement dans leur championnat respectif,
- **renouvellement du label « Ecole de hand » par la FFHB avec l'attribution du label « bronze »,**
- **formation des jeunes arbitres :** après une formation organisée par le comité départemental, 4 d'entre eux (François Diulein, Alan Le Gagne, Titouan Gicquel-Savary & Vincent Gorre) se sont vus attribués le statut de « JA » (Jeunes Arbitres) et officient régulièrement sur les matchs à domicile,
- **sélection départementale :** après plusieurs détections, Mathis Mezeray a été retenu pour participer au 1er stage organisé par le comité départemental (sélection « 99 ») qui s'est déroulé du 13 au 16 février au campus de Dinard.

Renseignements, contact section handball : Stéphane Ozenne

Portable : **06 18 85 26 01** ou ussg-handball@neuf.fr

Plombiers - Chauffagistes

SARL GUYON - LESAULT

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
DEPANNAGE

Entretien Dépannage et conseils
Installation / remplacement chaudières toutes marques, toutes énergies
Intervention rapide 6j/7 de 8 h à 18 h

Tél.: 09 66 92 79 44 / 06 30 98 32 70 - Mail : guyonlesault@orange.fr
SARL GUTON-LESAULT - Grebusson - 35590 SAINT-GILLES

COURSE A PIED

FOULÉES SAINT-GILLOISES : L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS

1275 : c'est le nombre total de participants ayant franchi la ligne d'arrivée dans les différentes courses proposées ce samedi 3 mars par la section course à pied de l'Union Sportive de Saint-Gilles.
185 : C'est le nombre de bénévoles mobilisés durant cette journée pour sécuriser les différents circuits et accueillir dans les meilleurs conditions les coureurs et le nombreux public. Chacun sera convié à une soirée de remerciement le jeudi 5 avril à 19 h au Sabot d'Or. A cette occasion, nous récompenserons les 3 meilleurs St-Gilloises et St-Gillois.
1 h 09' 29'' : C'est le nouveau record établi sur l'épreuve phare de la journée : le semi-marathon (21,1 km). L'auteur de cette performance s'appelle Mohammed Benkhedda. Cet athlète international algérien résidant dans le nord de la France a littéralement écrasé la course dès le coup de pétard. Il a parcouru en solitaire les 21,1 km sur un parcours exigeant et avec comme seul adversaire le chronomètre. Il améliore ainsi de près d'une minute le précédent temps de référence établi l'an passé par le pacéen David Munyutu, reléguant à près de 2' 40'' le second Jérôme GAUTIER (1 h 12' 10'') et de 4' 18'' le 3e Sébastien Descormiers (1 h 13' 57'').
Notons la très belle prestation de nos deux meilleurs sociétaires : 4e place de Cédric Aubert en 1 h 14' 47'' et 13e place de Gaëtan Ballard en 1 h 17' 57''.
Dans la course féminine, c'est Corinne Gaborit du Redek Breteil qui s'impose en 1 h 30' 21'' devant Vanessa Carnet du club ALB35 Brécé en 1 h 32' 23'' et Jeanne-Elisabeth Daugan de Athletic Club De La Rance Dinan en 1 h 32' 27''.
Pour la petite anecdote, le dernier a franchi la ligne d'arrivée après 2 h 30' 26'' de course.
La section course à pied avait concocté un programme accessible à tous, petits et grands, et de tous niveaux, permettant ainsi au plus grand nombre de participer à cette grande fête qui est désormais devenue l'un des évènements majeur sur la commune mais également reconnue dans le grand ouest.
Convivialité, popularité et solidarité sont les valeurs que nous défendons et certainement la recette du succès de notre épreuve.
L'effectif sans cesse en progression sur la course populaire en est la meilleure preuve. Ils étaient cette année 142 à prendre le départ.
De plus le semi de St Gilles est le premier semi-marathon de l'année en Bretagne et son parcours nature et champêtre comportant 30 % de chemins est très apprécié par les concurrents.
Nous n'oublions pas non plus notre action de solidarité que nous menons depuis 8 ans avec l'association des « Amis de Martin » qui soutient un petit garçon de Clayes, atteint d'une maladie génétique très rare, le syndrome alpha-thalassémie et depuis 3 ans avec celle de « Gwendal pour la vie » pour cet enfant atteint de la myopathie de Duchenne.
Aussi, cette année, nous avons mené conjointement deux opérations avec le soutien du conseil général d'Ille-et-Vilaine :
1. 300 t-shirts fabriqués à l'effigie de Gwendal et Martin et financés par le conseil général ainsi que deux partenaires privés (Seri Ouest et Optavis).
2. Un défi a été lancé aux conseillers généraux par l'intermédiaire de M. Martins, conseiller et Jean-Luc Chenut. Le défi consistait à pousser le fauteuil de Gwendal et Martin sur les 21,1 km du parcours par une équipe du conseil général constituée de M. Martins, Jean-Luc Chenut, Jean-Pierre Letournel, ainsi que de M. Tourenne, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine et de M. Busnel, maire de Saint-Gilles.

▶ *départ course jeunes*

Ces fonds supplémentaires permettront d'aider les deux associations dans la réalisation de leurs projets :
pour Gwendal, acheter un fauteuil électrique,
pour Martin, finir des aménagements de la maison.
Cette 6e édition des foulées saint-gilloises fut une belle réussite pour notre section qui œuvre sans compter depuis 10 ans (quatre éditions du duathlon) pour offrir à la population saint-gilloise une manifestation sportive de qualité et ouverte à tous.
Mais un tel succès ne serait possible sans l'extraordinaire engouement des bénévoles (toujours plus nombreux d'année en année), le soutien financier des partenaires privés et institutionnels ainsi que l'aide technique et administrative de la municipalité.

HOCKEY

Nous organisons un plateau départemental pour les catégories U10 et U12, **le samedi 7 avril 2012** au complexe sportif dans le gymnase bleu
de 14 h à 17 h.
Les clubs présents seront CPB Rennes, Chateaubourg HC, JA St Malo
et bien sûr l'US St Gilles.

infos administratives

ÉLECTIONS

CALENDRIER

Election présidentielle :
les dimanches 22 avril et 6 mai

Elections législatives :
les dimanches 10 et 17 juin

LIEU DE VOTE

La commune compte trois bureaux de vote regroupés au Sabot d'Or. Ils seront ouverts de 8 h à 18 h. Le bureau auquel vous appartenez figure sur votre carte électorale.

POUR POUVOIR VOTER

Il faut être âgé de 18 ans et plus, et d'être inscrit sur les listes électorales. Il faut également présenter obligatoirement le jour du vote une pièce d'identité.

Est-il encore possible de s'inscrire ?

Seules certaines catégories de personnes peuvent encore s'inscrire sur les listes électorales, jusqu'au 12 avril pour les présidentielles et jusqu'au 31 mai pour les législatives (dix jours avant le premier tour de scrutin) :

- personnes naturalisées depuis le 1er janvier 2012 ;
- fonctionnaires mutés ou admis à faire valoir leur droit à la retraite, depuis le 1er janvier 2012 ;
- personnes qui ont établi leur domicile à Rennes pour un motif professionnel depuis le 1er janvier 2012, ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec elles à la date du changement de domicile ;
- militaires renvoyés dans leurs foyers ;
- jeunes qui auront 18 ans entre le 1er janvier et le premier tour de chaque scrutin et qui n'auront pas reçu de notification d'inscription d'office au plus tard fin mars.

LE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (le mandataire), inscrit dans la même commune. La demande doit être effectuée le plus tôt possible. La mairie doit recevoir la demande au plus tard la veille du scrutin.
Cette démarche s'effectue à la brigade de gendarmerie de Pacé. Il faut prévoir une pièce d'identité et connaître le nom de naissance, prénom, nom d'usage, date de naissance du mandataire. Les personnes ne pouvant se déplacer pour une raison médicale ou pour cause d'infirmité peuvent solliciter par écrit la venue à leur domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical ou un justificatif.

RECENSEMENT DE POPULATION

Le recensement de population s'est achevé le 18 février. Six agents recenseurs ont participé à cette opération, entre le 19 janvier et le 18 février, sur l'ensemble de la commune qui a été divisée pour l'occasion en 14 districts. Ils ont relevé 1 659 logements contre 1 423 en 2007.

Nous voudrions remercier ici les agents recenseurs pour leur travail ainsi que la population saint-gilloise qui leur a réservé, dans sa très grande majorité, un très bon accueil lors du dépôt et la reprise des questionnaires. Cependant, il a été très difficile de récupérer les questionnaires de certaines familles, malgré plusieurs relances téléphoniques et écrites. Il est de plus très regrettable de constater le refus de quelques personnes d'ouvrir leur porte. C'est un manque de respect à l'égard des agents recenseurs et un manque de civisme.

Le recensement est obligatoire (loi du 7 juin 1951) et il a pour but de recueillir des informations indispensables à la bonne gestion d'une commune. Une fois traitées par l'INSEE, elles lui permettent de connaître sa population exacte, son parc de logements et ainsi d'adapter ses équipements collectifs. Elles permettent aux entreprises d'avoir des données précises pour évaluer les disponibilités de main d'œuvre, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population. C'est également le chiffre de la population retenu par l'INSEE qui détermine le montant des dotations qui sont versées chaque année à la commune.

Les résultats définitifs seront connus dans le courant du 2ème semestre 2012 et vous seront communiqués par l'intermédiaire d'un prochain SYNER'GILLES.

Merci encore à tous, ainsi qu'à Madame ANGOT, superviseur de l'INSEE, pour sa collaboration et rendez-vous en 2017 pour le prochain recensement.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DELÉPINE Jean, 04 décembre - 21, rue de la Croix d'Alliance
POMMIER Oscar, 04 décembre - 9, rue des Aulnes
LOUIS-ROSE Louna, 10 décembre - 6, rue des Archers
GEORGES Héméra, 17 décembre - 31, rue du Centre
PETIT HELIN Sohane, 21 décembre - 6, rue de Rennes
JEGU POISSON Gabriel, 22 décembre - Rue Yves Montand
ANGENARD Chloé, 26 décembre - 6, rue de Rennes
FRIKECH Louna, 07 janvier - Lieu-dit « la Belle Visée »
BOUGEARD Jeanne, 12 janvier - 4, rue d'Ouessant
LUTON THÉBAULT Lyna, 13 janvier - 17, rue d'Ouessant
CHARLET BRISOUX Noah, 29 janvier - Lieu-dit « la Quinois »
CAZAUX Valentin, 21 février - 26, résidence de la Janais

MARIAGES

SALINAS Helen et AL-GHOUWAHEL Mohamad,
10 décembre - 8 a, rue du Parc
PLAQUIN Isabelle et LEBLAY Pascal,
28 janvier - 3, rue de Saint Brieuc
DEMESTRE Sylvie et RABAULT Christophe,
18 février - La Pirois

DÉCÈS

AUBAUD Louis, 12 décembre
6, rue de la Prouverie
CRONIER Clarisse, 19 décembre
6, rue du Pont aux Moines
POIRIER Lucienne, 10 janvier
6, rue de la Prouverie
HAUVESPRE Maria, 08 février
6, rue de la Prouverie
BOUGET Maurice, 09 février
Les Ardriers

« Nous vous prions de nous excuser concernant le décès de Monsieur GAUBERT Marcel survenu le 19 août et annoncé dans le Syner'Gilles d'octobre et non de son épouse née COLIN Yvonne

(Syner'Gilles décembre 2011). »

L'AGENDA

✓AVRIL

Le 1er : Tournoi international benjamines
USSG section basket
Braderie - APEL Sacré Coeur
Chasse à l'œuf – APE Jacques Prévert
Le 22 : 1er tour des élections présidentielles
Le 24 : Théâtre en bus : Best of - Bibliothèque
Conseil municipal
Le 28 : Spectacle de danse au Sabot d'Or Métis mairie
Championnat qualificatif doublette
USSG section pétanque
Le 29 : Concours de palets à la Pierre Blanche
ACPB

✓MAI

Le 1er : Thé dansant au Sabot d'Or
Comité des fêtes
Le 6 : 2nd tour des élections présidentielles
Le 8 : Commémoration – UNC/AFN
Le 11 : Théâtre au Sabot d'Or : Ubu roi – mairie
Le 13 : Tournoi 3 x 3 - USSG section basket
Le 17 : Thé dansant au Sabot d'Or – Reines Musette
Le 23 : Vente de composteurs Rennes Métropole à la déchèterie
Le 26 : Classes 2
Le 28 : Thé dansant au Sabot d'Or – Reines Musette
Le 29 : Conseil municipal
Le 31 : Eveil musical - bibliothèque

✓JUIN

Le 1er : Semi nocturne course cycliste
Comité des fêtes
Le 9 : Tournois d'été – USSG section football
Le 10 : 1er tour des élections législatives
Les 16-17 : Tournoi Louis Trohel
USSG section basket
Le 16 : Fête de l'école Jacques Prévert
Le 17 : 2nd tour des élections législatives
Le 22 : Fête de la musique – mairie
Assemblée générale de l'ACPB
Le 23 : Gala de l'école de danse
Le 24 : Concours de palets – ACCA
Le 29 : Assemblée générale de l'ACCA
Assemblée générale de l'UNC/AFN
Le 30 : Kermesse école Sacré Coeur
+ Exposition de peinture + Arts et Couleurs
(date à déterminer)

✓JUILLET

Le 7 : Feu d'artifice à l'étang – Comité des fêtes

Calendrier susceptible de modifications.
Retrouvez l'agenda actualisé et détaillé sur notre site internet www.saint-gilles35.fr rubrique Agenda des manifestations.

CONTACTS :

ACCA : 06 87 53 35 11
ACPB : 06 75 35 46 49
AIB : 02 99 64 67 31
Amicale des danseurs : 02 99 07 07 72
Amicale des retraités : 02 99 64 80 82
APEL Sacré Cœur : 06 20 46 56 10
Arts et couleurs : 02 99 23 26 97
Au plaisir de la danse : 02 99 07 19 62
Bibliothèque : 02 99 64 86 12
Club féminin : 02 99 64 12 97
Comité des fêtes : 02 99 64 63 02
Mairie : 02 99 64 63 27
Noyal Musette : 02 99 07 05 26
Les Planches à Sel : 02 99 64 87 05
Reines Musette : 02 99 07 18 17
Saint-Gilles Solidarité : 02 99 64 81 82
Si ça vous chante : 02 99 64 86 28
UNC/AFN : 02 99 64 65 49
USSG : 02 99 64 62 35

Adresses utiles

✓Mairie

Téléphone : 02 99 64 63 27
E-mail : infocom@saint-gilles35.fr
Site : www.saint-gilles35.fr
Horaires d'ouverture :
- Lundi de 13h30 - 19h
- Du mardi au jeudi de 9h - 12h / 13h30 -18h
- Vendredi de 9h - 12h / 13h30 -17h
- Samedi de 9h - 12h *(permanence état civil)*

✓Bibliothèque

Téléphone : 02 99 64 86 12
Horaires d'ouverture :
- Mardi de 16h30 - 18h30
- Mercredi de 14h30 - 17h
- Samedi de 10h30 - 12h30

✓Collecte des déchets

Déchets recyclables : Mardi matin
Ordures ménagères : Mercredi matin

✓Déchèterie

Téléphone : 02 99 64 66 53
Horaires d'ouverture :
- Mardi et Jeudi de 9h - 12h
- Mercredi de 14h - 18h
- Samedi de 9h - 12h/14h - 18h

✓Enfance et scolarité

Ecole maternelle publique : 02 99 64 64 65
Ecole primaire publique : 02 99 64 65 37
Ecole privée : 02 99 64 65 43
Garderie : 02 99 64 80 52
Restaurant scolaire : 02 99 64 80 89
Jardin d'enfants : 02 99 64 88 81
Centre de loisirs : 02 99 64 60 85

✓Social

CIAS *(action sociale)* : 02 23 41 28 00
Résidence pour personnes âgées : 02 99 64 64 19
Assistance sociale : 02 99 27 76 41
Espace Emploi à Pacé : 02 99 61 14 55

✓Urgence

Cabinet médical : 02 99 64 63 36
Urgences de l'hôpital Pontchaillou : 02 99 28 43 43
ou 02 99 28 43 44
Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
Dépannage EDF : 0 810 333 335
Dépannage GDF : 02 99 35 11 33
Veolia Eau : 0 811 902 902
(assainissement)
SAUR : - dépannage et urgences : 02 78 51 80 09
- informations : 02 78 51 80 00